

Acquisition des locutions verbales et des constructions à verbe support en français

Alma Bulut

Mémoire
présenté
au
Département INDI

comme exigence partielle au grade de
maîtrise ès Arts (linguistique)
Université Concordia
Montréal, Québec, Canada

Mai 2016

© Alma Bulut, 2016

UNIVERSITÉ CONCORDIA

École des études supérieures

Nous certifions par les présentes que le mémoire rédigé

Par Alma Bulut

Intitulé Acquisition des locutions verbales et des constructions à verbe support en français

et déposé à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès Arts (linguistique)

est conforme aux règlements de l'Université et satisfait aux normes établies pour ce qui est de l'originalité et de la qualité.

Signé par les membres du Comité de soutenance

Ketra Schmitt Présidente

Luisette Emirkanian Examineur

Denis Liakin Examineur

Adel Jebali Directeur

Approuvé par : Ketra Schmitt

Directeur du département

Juin 2016 Paula Wood-Adams

Doyen de la Faculté

RÉSUMÉ

Acquisition des locutions verbales et des constructions à verbe support en français

Alma Bulut

Ce mémoire met l'accent sur la distinction formelle entre les locutions verbales et les constructions à verbe support telles que présentées et décrites par les chercheurs travaillant dans le cadre théorique du lexique-grammaire. Ces séquences de mots sont souvent confondues les unes avec les autres en raison de leur assemblage lexical parfois identique, en ceci que le syntagme nominal, par exemple, n'est pas nécessairement précédé d'un déterminant réalisé phonétiquement. Nous présenterons, dans la première partie de ce travail, les caractéristiques principales de chacune des deux séquences de mots à l'étude. Appuyée par ces distinctions, nous nous pencherons, dans la deuxième partie de ce travail, sur l'acquisition et l'appropriation des locutions verbales et des constructions à verbe support par les apprenants du français langue seconde. Étant donné que les locuteurs natifs du français utilisent et comprennent ces constructions sans s'en rendre compte, les apprenants, afin d'atteindre un niveau avancé, devraient apprendre à utiliser et à maîtriser ces structures verbales. Nous examinons, dans le cadre de ce travail, plusieurs aspects de l'acquisition et de la maîtrise des locutions verbales et des constructions à verbe support par des apprenants du français langue seconde, et ce aux niveaux débutant, intermédiaire et avancé.

REMERCIEMENTS

Cette recherche a été possible grâce au Département INDI qui m'a accueillie et qui m'a fait bénéficier de tous les privilèges offerts aux étudiants même si l'université Concordia ne dispose pas d'un Département de linguistique française.

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à Adel Jebali, le superviseur principal de ce mémoire, pour avoir été toujours à ma disposition et pour m'avoir montré que mener une recherche implique le croisement du savoir et du grand plaisir. J'apprécierai énormément et je chérirai à jamais toutes les conversations intellectuelles que nous avons menées et qui nous ont conduits vers des découvertes qui leurraient parfois des sourires d'émerveillement sur nos visages. Merci de m'avoir écoutée et d'avoir toujours trouvé la meilleure approche pour m'expliquer la matière étudiée, merci de toutes les lectures minutieuses des ébauches de ce mémoire, merci tout simplement de m'avoir encadrée et de m'avoir donné envie de continuer. Sans vous, je ne serais jamais parvenue à écrire ce mémoire tel qu'il est.

Je tiens aussi à adresser mes plus sincères remerciements aux autres membres de mon comité d'encadrement : Louissette Emirkanian et Denis Liakin. Madame Emirkanian a accepté de m'encadrer sans avoir fait préalablement ma connaissance. Pour cette confiance qu'elle a eue en moi, je lui exprime toute ma gratitude. Or, il se trouve que j'ai bénéficié pleinement de sa participation active dans ma recherche, car ses commentaires, qu'elle m'a adressés avant que je ne commence la rédaction de ce mémoire, ont contribué à changer le parcours de ce dernier. Merci de tout mon cœur de m'avoir aidée à trouver la meilleure approche pour aborder la problématique à laquelle je faisais face.

Un merci tout spécial va à Denis Liakin, qui a toujours cru en moi et qui m'encourageait sans cesse. Merci de votre implication et de votre confiance, merci d'un appui constant qui ne s'est jamais affaibli depuis mon arrivée à l'université Concordia, merci de toutes les connaissances que j'ai acquises avec vous et sans lesquelles je ne serais pas arrivée à ce stade de mes études.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1.....	6
Analyse linguistique des LV et des CAVS.....	6
1.1. Problèmes typologiques	6
1.2. Le traitement des LV et des CAVS.....	7
1.3. Les domaines verbaux du français.....	8
1.4. Organisation du lexique-grammaire.....	9
1.5. Distinctions formelles entre les LV et les CAVS	10
1.6. Locutions verbales	11
1.6.1. Caractéristiques des LV.....	12
1.6.1.1. Figement du déterminant.....	13
1.6.1.2. Substitution pronominale.....	14
1.6.1.3. Adjonction de modifieurs	15
1.6.1.4. Passivation	16
1.6.1.5. Extraction (ou clivage).....	17
1.6.1.6. Détachement	18
1.6.1.7. Interrogation.....	18
1.6.1.8. Opacité (vs transparence) sémantique.....	19
1.6.2. Typologies des locutions verbales	21
1.6.3. Conclusion.....	22
1.7. Constructions à verbe support.....	23
1.7.1. Envergure du phénomène	24
1.7.2. Différentes théories des constructions à verbe support	26
1.7.3. Typologie des CAVS.....	28
1.7.4. Caractéristiques des CAVS	28
1.7.4.1. Contraintes sur les déterminants du nom prédicatif.....	30
1.7.4.2. Adjonction de modifieurs	32

1.7.4.3. Pronominalisation	34
1.7.4.4. Relativation par <i>que</i>	35
1.7.4.5. Interrogation par <i>que</i>	35
1.7.4.6. Passivation	36
1.7.4.7. Conclusion	37
1.8. Propriétés typiques des CAVS	38
1.8.1. Lien morphologique avec un verbe prédicatif	39
1.8.2. Relation de synonymie entre une CAVS et une phrase à groupe nominal	40
1.8.3. Double analyse	43
1.9. Apports des constituants d'une CAVS	45
1.9.1. Apport du nom prédicatif	45
1.9.2. Apport du VS	46
1.10. Conclusion	50
Chapitre 2	52
Étude empirique	52
2.1. Acquisition et enseignement des LV et des CAVS	53
2.2. Questions de recherche et hypothèses	60
2.3. Méthodologie	61
2.3.1. Participants	61
2.3.2. Conception et administration des tâches	62
2.3.3. Traitement des données	64
2.4. Résultats	64
2.4.1. Analyse des données manquantes	65
2.4.2. Analyse du choix des verbes simples vs les LV	66
2.4.3. Analyse du choix des verbes simples vs les CAVS	66
2.4.4. Production des verbes simples vs les constructions verbales complexes	67
2.4.5. Production des LV vs les verbes simples	68
2.4.6. Production des CAVS vs les verbes simples	69
2.4.7. Analyse de la grammaticalité des LV produites par les participants	69
2.4.8. Analyse de la grammaticalité des CAVS produites par les participants	71
2.4.9. Différences entre les trois sous-groupes de non-francophones	72
2.4.10. Analyse de l'équivalence entre les constructions verbales complexes et les verbes simples	73

2.4.11. Analyse de l'équivalence entre les CAVS et les verbes simples	74
2.4.12. Analyse de l'équivalence entre les LV et les verbes simples.....	75
2.4.13. Analyse des typologies des LV et des CAVS (la première typologie des LV)	76
2.4.14. Analyse des sous-types de la première typologie comme un ensemble.....	78
2.4.15. Analyse de la deuxième typologie des LV	79
2.4.16. Analyse des sous-types de deuxième typologie comme un ensemble	80
2.4.17. Analyse des sous-types de CAVS.....	81
2.4.18. Analyse des sous-types de CAVS comme un ensemble	82
2.5. Interprétation des résultats	83
2.6. Discussion.....	87
CONCLUSION.....	92
RÉFÉRENCES	98
ANNEXE 1 : consentement de participation	104
ANNEXE 2 : tâches.....	106
ANNEXE 3 : certificat d'éthique	112

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distribution des données manquantes	65
Tableau 2 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution des données manquantes.....	65
Tableau 3 : Distribution des verbes simples vs les LV.....	66
Tableau 4 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution des verbes simples vs les LV	66
Tableau 5 : Distribution des verbes simples vs les CAVS	67
Tableau 6 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution des verbes simples vs les CAVS.....	67
Tableau 7 : Production des verbes simples.....	67
Tableau 8 : Test U de Mann-Whitney pour la production des verbes simples.....	68
Tableau 9 : Production des LV vs les verbes simples	68
Tableau 10 : Test U de Mann-Whitney pour la production des LV vs les verbes simples	68
Tableau 11 : Production des CAVS vs les verbes simples	69
Tableau 12 : Test U de Mann-Whitney pour la production des CAVS vs les verbes simples.....	69
Tableau 13 : Distribution de la production des LV grammaticales	70
Tableau 14 : Test U de Mann-Whitney pour la production des LV grammaticales	71
Tableau 15 : Distribution de la production des CAVS grammaticales	71
Tableau 16 : Test U de Mann-Whitney pour la production des CAVS grammaticales	72
Tableau 17 : Distribution du ratio des réponses grammaticales entre les trois sous-groupes des non-francophones	72
Tableau 18 : Tableau ANOVA pour la distribution du ratio des réponses grammaticales entre les trois sous-groupes de non-francophones	73
Tableau 19 : Distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » en général	74
Tableau 20 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » en général.....	74
Tableau 21 : Distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » concernant les CAVS seulement	75
Tableau 22 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » concernant les CAVS seulement.....	75
Tableau 23 : Distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » concernant les LV seulement	76
Tableau 24 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » concernant les LV seulement	76
Tableau 25 : Test de Friedman pour la distribution des choix opérés entre les quatre sous-types de première typologie des LV	78

Tableau 26 : Test de Friedman pour la distribution des choix opérés entre les sept sous-types de deuxième typologie des LV	81
Tableau 27 : Test de Friedman pour la distribution des choix opérés entre les cinq sous-types de typologie des CAVS	83

INTRODUCTION

Ce travail de recherche vise à approfondir la question des structures verbales figées ou semi-figées en français, dont deux aspects seront examinés : celui qui concerne la dimension linguistique et celui relié à l'acquisition et à la maîtrise de ces structures par les apprenants du français langue seconde. Il porte plus particulièrement sur les séquences de mots généralement composées d'un verbe et de 1 ou de plusieurs compléments que l'on appelle communément les locutions verbales (1) et les constructions à verbe support (2).

(1) avoir froid, prendre garde, etc.

(2) avoir faim, faire une promenade, etc.

Dans un premier temps, nous élaborerons les caractéristiques principales qui définissent les structures en question.

Les locutions verbales (désormais LV) et les constructions à verbe support (désormais CAVS) partagent plusieurs propriétés, dont certaines présentent des similarités, ce que nous pouvons constater en observant les exemples (1) et (2). Ce fait a conduit de nombreux auteurs (Bouffard, 2003, 1995; Gaatone, 1993, 1981; Gougenheim, 1971; etc.) provenant de cadres théoriques distincts à traiter les deux séquences de mots de la même façon les assimilant ainsi les unes aux autres.

Cependant, les séquences de mots que nous étudions se caractérisent par quatre propriétés essentielles qui mettent en lumière que ces formes renvoient à deux réalités linguistiques différentes. Ces propriétés sont de nature syntaxique, sémantique, lexicale et morphologique.

Bien qu'elles exhibent des différences entre les deux constructions, nous verrons au fur et à mesure de ce travail que les ressemblances qui les caractérisent relèvent du continuum dans lequel s'inscrivent les LV et les CAVS. Pour l'instant, nous n'introduisons que quelques points généraux susceptibles de mettre en évidence ces différences. Nous en discuterons plus profondément dans le premier chapitre.

En ce qui concerne les propriétés syntaxiques des constructions à l'étude, les deux structures verbales complexes manifestent des comportements particuliers lorsqu'elles sont soumises à des tests syntaxiques tels que la passivation, l'adjonction de modifieurs, le clivage, etc. Les LV, étant généralement plus réfractaires à de telles manipulations, présentent un plus grand degré de cohésion entre les éléments en faisant partie allant jusqu'à la rigidité complète de ceux-là. De l'autre côté du continuum se situent les CAVS, dont certaines démontrent une souplesse absolue face aux manipulations déjà mentionnées.

Les propriétés sémantiques des constructions en question sont susceptibles de délimiter la fonction grammaticale des verbes ainsi que d'autres éléments prenant en charge la prédication des suites de mots. Ainsi, le verbe d'une LV n'a pas la même valeur sémantique que le verbe d'une CAVS. Le premier, n'étant pas exploré pour son sens premier¹, s'oppose au deuxième par le délaissement de son apport sémantique individuel au profit de l'entièreté que présente une LV. Par contre, le deuxième, quoiqu'il ne renferme pas son sens premier, préserve et ainsi octroie au prédicat des caractéristiques aspectuelles aussi bien que l'orientation du procès. Et en général, du point de vue sémantique, les LV et les CAVS fonctionnent en quelque sorte comme un mot simple dont le sens est bien prédéfini.

¹ Le sens premier d'un mot est le sens littéral ou propre.

Les caractéristiques lexicales des suites de mots à l'étude sont encore plus complexes. Étant donné que les LV et les CAVS peuvent souvent avoir une structure de surface identique, elles sont alors assimilées les unes aux autres. Pourtant, dans la plupart des cas, les LV constituent une unité lexicale complète qui exprime une idée unique. Leurs constituants sont souvent choisis en fonction de l'abstraction d'une situation qui passe par l'interprétation figurée de ces constituants. Ainsi, la prédication d'une telle suite de mots porte non pas sur un lexème en particulier, mais sur l'intégralité de celle-là. En outre, les éléments la composant ne jouissent d'aucune variation paradigmatique, cas dans lequel une LV perdrait sa valeur locutionnelle.

Dans ce sens, les CAVS se rapprochent des LV, car, bien qu'elles ne fassent pas appel au processus d'abstraction, elles aussi présentent une unité de sens complète. Les lexèmes qui en font partie sont intégrés les uns aux autres de manière que leur dissociation et réorganisation sont souvent possibles, mais de manière restreinte. Par ailleurs, chaque paire nom + verbe présente des particularités qui lui sont propres. En outre, le verbe qui en fait partie est choisi en fonction du nom, et c'est bien ce dernier qui se charge de la prédication d'une CAVS.

Finalement, certaines propriétés morphologiques définissent elles aussi les structures en question. En effet, les LV et les CAVS jouent le rôle d'un verbe dans un énoncé et en conséquence peuvent souvent commuter avec un verbe prédicatif simple.

(3) Casser sa pipe = mourir, prendre corps = se réaliser

(4) Donner la permission = permettre, prendre la décision = décider

Cependant, cela n'est pas toujours le cas et les exemples où la substitution à un verbe simple ne peut avoir lieu sont nombreux.

(5) Avoir froid = ?refroidir, prendre garde = ?;

(6) Avoir besoin = ?, avoir peur =?;

En observant les exemples en (4), nous pouvons remarquer que le verbe prédicatif simple est morphologiquement relié au syntagme nominal (aux déverbaux) des CAVS ce qui toutefois n'est pas sans exception. Par contre, généralement, il n'y a pas de lien morphologique entre une LV et le verbe prédicatif avec lequel elle peut commuter (3). Nous pouvons conclure que le lien morphologique est une caractéristique qui définit les CAVS et n'est pas observable avec les LV².

Les caractéristiques que nous venons d'introduire nous incitent à stipuler que les LV et les CAVS fonctionnent comme des unités qui renferment des propriétés portant sur l'ensemble d'une telle structure. On peut constater que ces propriétés dépendent grandement les unes des autres. En raison de cela, le mot n'est pas considéré comme unité minimale d'analyse dans le cadre des travaux portant sur les LV et les CAVS³.

Dans un second temps, nous nous pencherons sur l'acquisition de ces structures verbales par les apprenants du français langue seconde. L'appropriation des LV et des CAVS s'avère très difficile pour ces derniers en raison de leur caractère imprévisible et arbitraire. De plus, l'enseignement de ces constructions verbales aux apprenants d'une L2 est quasiment inexistant. Or, sachant que les discours des locuteurs natifs d'une langue en particulier sont composés majoritairement de structures verbales complexes, il est nécessaire d'introduire les LV et les CAVS aux apprenants dès le début de l'enseignement afin que ces derniers puissent développer une compétence active en ce qui a trait à ces structures verbales.

² Même s'il y a un lien morphologique entre le verbe simple *appeler* et le nom *appel*, la locution verbale *faire appel* n'est pas, du point de vue sémantique, reliée au verbe simple *appeler*.

³ Nous discuterons de cette approche dans la section 1.4. du chapitre 1.

Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous présentons les différents traitements des LV et des CAVS qui découlent de la problématique typologique de ces constructions complexes. Une comparaison des constructions en question, qui sont d'ailleurs souvent assimilées les unes aux autres par plusieurs auteurs, met en lumière pourquoi certaines classifications typologiques des LV et des CAVS sont moins acceptables que d'autres.

La première partie du chapitre 2 met en évidence les difficultés auxquelles sont confrontés les apprenants d'une L2 en ce qui a trait à l'acquisition des constructions verbales complexes. Chacune des constructions qui font l'objet de notre étude présente des difficultés particulières et impose aux apprenants des obstacles qu'ils doivent surmonter en raison d'une didactique presque inexistante des LV et des CAVS. Pourtant, plusieurs chercheurs soulignent que la maîtrise des constructions verbales complexes par les apprenants d'une L2 est essentielle, sans quoi ces derniers ne seraient jamais capables de s'approcher d'un niveau avancé en langue cible, c'est-à-dire d'une maîtrise de la L2 quasi native.

La deuxième partie du chapitre 2 présente la méthodologie que nous avons adoptée pour ce travail ainsi que les résultats de notre étude empirique et la discussion de ces derniers. L'approche appliquée nous a permis d'étudier l'acquisition des constructions verbales complexes par des apprenants du français langue seconde (FL2) sur les deux plans de la perception et de la production.

Chapitre 1

Analyse linguistique des LV et des CAVS

De nombreuses études portant sur les LV et les CAVS ont été élaborées dans le but de définir leurs propriétés intrinsèques. Ces études proposent des justifications disparates en ce qui concerne le traitement de ces deux types de séquences de mots. Nous présenterons dans la section 1.1. les problèmes typologiques découlant de ces analyses en montrant la complexité que ces traitements sous-tendent. Nous introduisons ensuite, dans la section 1.2., le traitement des LV et des CAVS, ce qui nous mène, dans la section 1.3, vers la discussion des emplois verbaux en français tels que définis par G. Gross (1999).

1.1. Problèmes typologiques

Le domaine du figement en français est vaste et les LV et les CAVS n'en font qu'une toute petite partie (vu l'ensemble de ce qu'on appelle figement). Locutions verbales, expressions idiomatiques, expressions figées non idiomatiques, collocations, constructions à verbe support, verbes légers, constructions prédicatives, verbe pivot, etc. sont des termes qui sont souvent attribués aux séquences de mots en question. Quelquefois il est même difficile, et au sein d'un seul travail, de trancher une distinction nette entre les termes utilisés (Gledhill, 2008). Cette instabilité terminologique (Mel'čuk, 2004) est fortement appuyée par les dictionnaires et les ouvrages de grammaire semant ainsi une grande confusion en ce qui a trait aux constructions en question (Mejri, 2005). Est-il possible que la problématique reliée à la terminologie réside dans

l'impossibilité vécue par plusieurs auteurs de tirer au clair les distinctions de nature syntaxique ou sémantique entre les différentes suites de mots figées ou semi-figées? Si tel est le cas, nous avons donc une explication possible du fait que ce phénomène échappe à toute tentative de classement formel. Il se peut alors que l'opacité terminologique émane de l'opacité des données linguistiques regroupées sous ces appellations.

1.2. Le traitement des LV et des CAVS

Plusieurs auteurs se sont proposé d'analyser les deux constructions en question. Certains les traitent sans opérer de distinction claire entre les LV et les CAVS (Ruwet, 1983; Simatos, 1986; Grevisse, 1986; Rey et Chantreau, 1993; etc.). D'autres, bien qu'ils distinguent les LV en raison de leur référence au décodage métaphorique⁴, ne trouvent aucune distinction entre certaines LV et CAVS (Rohrer, 1967; Gaatone, 1981; etc.) en se fiant ainsi à leurs structures de surface. Par ailleurs, certains auteurs (Gledhill, 2009, par exemple) proposent un système d'analyse général pour toutes les occurrences V + N en français tandis que d'autres (Lamiroy, 2003) soulignent qu'il est très difficile de définir ces séquences de mots de façon précise. Or, ces analogies prêtent souvent à un grand nombre de confusions et laissent de côté une pléthore de propriétés propres à ces deux constructions verbales, en particulier celles qui reposent sur les relations sémantiques et structurales entre les termes de ces unités. Pour cette raison, leur description donne lieu à des classifications de nature très hétérogène (G. Gross, 1996a). Toutefois, afin de bien comprendre la fonction verbale en français et toutes les réalisations que celle-là peut prendre, il importe de réviser l'étendue des emplois verbaux en français, ce que nous introduisons dans la section suivante.

⁴ Ce terme est utilisé par Detry (2008). Selon cette auteure, l'élève pourrait arriver à mieux comprendre et à stocker dans la mémoire un syntagme phraséologique en faisant référence à l'image littérale qui émane de celui-ci tout en reliant cette dernière au sens figuré lui correspondant.

1.3. Les domaines verbaux du français

Selon la grammaire traditionnelle, seuls les verbes sont susceptibles d'avoir des arguments. Il a été aussi remarqué que les auxiliaires, en tant que verbes, n'imposent aucune restriction sur le choix de sujets ou d'objets (G. Gross, 1999) et de ce fait ne se comportent pas comme des verbes prédicatifs. En raison de cela, ils n'étaient pas considérés comme des éléments ayant la fonction prédicative et c'était la seule observation en ce qui concerne la prédication. Toutefois, d'après G. Gross (1999), tous les verbes ne remplissent pas de fonction grammaticale dans un énoncé. En effet, la grammaire traditionnelle passe sous silence de nombreux emplois verbaux dont l'importance est loin d'être marginale. Aussi cet auteur distingue-t-il six différents types de verbes en français : 1) les verbes prédicatifs, 2) les verbes faisant partie d'une suite de mots figée, 3) les verbes de causation externe (opposés aux verbes de causation interne), 4) les pro-verbes (remplaçant les classes sémantiques de prédicats), 5) les verbes auxiliaires et 6) les verbes supports. Les verbes présentés en 2), c'est-à-dire les verbes faisant partie d'une suite de mots figée et ceux en 6), les verbes supports, sont les constructions verbales que nous examinons dans le présent travail. Pour les décrire et les analyser, nous avons choisi le cadre théorique du lexique-grammaire. Nous introduisons, dans la section suivante, ce cadre théorique et ses objectifs principaux.

1.4. Organisation du lexique-grammaire

Le développement du cadre théorique du lexique-grammaire⁵ a été initié par M. Gross (1975) au L.A.D.L. (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique) à Paris. Les travaux de G. Gross sont cependant les plus représentatifs de cette approche.

Dans ce cadre, les phrases simples, autrement dit les phrases élémentaires⁶ (sujet-verbe-objet), et non pas les mots, sont considérées comme des unités de base auxquelles s'attachent les informations grammaticales. De cette façon, chaque syntagme de la phrase est traité simultanément sans donner d'importance à l'un ou à l'autre menant ainsi vers une analyse systématique et détaillée du lexique français (G. Gross, 1996b).

La méthode employée au L.A.D.L. et mettant en exergue l'étude systématique avait pour but de créer un dictionnaire syntaxique électronique afin de faciliter le traitement automatique des textes. Les données sont classées systématiquement dans des tables (Leclère, 1990). Ces dernières comportent un lexique syntaxique très riche et chacune d'entre elles renferme des éléments du lexique possédant des propriétés définitoires semblables. Ainsi, à part les suites de mots dont la fonction syntaxique est verbale, ce cadre théorique traite des catégories telles que les noms, les adverbes et les adjectifs (Tolone, 2012). Ce traitement se révèle fort intéressant en ce qui a trait aux verbes composés. Leclère (1990), par exemple, souligne que de nombreux verbes en français sont composés de mots indissociables. Ainsi *mettre les voiles* est une suite de mots dont la fonction syntaxique est celle d'un verbe et dont les éléments ne peuvent être traités indépendamment les uns des autres. Dans le dictionnaire électronique du lexique-grammaire, ce

⁵ Selon M. Gross (1990), le lexique-grammaire représente un ensemble de phrases élémentaires organisées dans des groupes d'équivalence qui, ainsi répertoriées, servent à générer les phrases complexes.

⁶ M. Gross (1990) souligne que, dans le cadre du lexique-grammaire, la délimitation entre la phrase élémentaire et la phrase complexe était souvent problématique pour les chercheurs et que de nombreux cas ont dû être étudiés individuellement avant d'être incorporés au lexique-grammaire.

verbe composé se trouve parmi les LV et y est présenté dans toutes ses formes syntaxiques (si de telles formes existent). Par contre, en ce qui concerne les verbes supports, ils sont classés par rapport aux noms prédicatifs auxquels ils servent de support. Les verbes prédicatifs simples sont aussi traités dans le cadre de la phrase simple. Ainsi, en ce qui concerne l'analyse des emplois verbaux, la structure que l'on analyse est celle de la phrase élémentaire incluant ses arguments. De cette façon, il est possible de définir les propriétés syntaxiques et sémantiques de toutes les réalisations d'un verbe en particulier.

Selon Leclère (1990), on a analysé 31 000 entrées verbales, dont la répartition des différents emplois a conduit au classement suivant : 20 000 phrases figées à verbe composé, 8 000 verbes à construction nominale et 3 000 verbes simples à construction complétive.

1.5. Distinctions formelles entre les LV et les CAVS

De nombreux travaux menés dans différents cadres théoriques et portant sur les constructions qui font partie de notre étude ont soit assimilé l'une à l'autre les deux constructions en question, soit classé ces dernières dans deux groupes différents. Certaines de ces études présentent des similarités en ce qui concerne le traitement de ces deux suites de mots. Pour notre présente étude, nous émettons l'hypothèse que les CAVS et les LV sous-tendent des propriétés différentes, en nous inspirant des travaux menés par les chercheurs dans le cadre théorique du lexique-grammaire. Nous nous pencherons, de prime abord, sur la distinction formelle entre les LV et les CAVS, comme établie par l'équipe du L.A.D.L. tout en tenant compte des propositions d'autres auteurs⁷.

⁷ Nous nous bornerons à celles qui nous semblent les plus représentatives, car les présenter toutes dépasserait largement le cadre de ce travail.

1.6. Locutions verbales

Les verbes prédicatifs en français peuvent être suivis ou précédés d'un certain nombre de noms, ou de groupes nominaux, dont l'agencement est souvent contraint par le rôle thématique s'y attachant par rapport au procès ou à l'état exprimé par ces verbes. Par ailleurs, en français, toute construction libre n'est pas de caractère aléatoire et elle doit suivre de près les règles de formation grammaticale en français⁸.

Toutefois, les LV, qui n'obéissent pas aux règles déjà mentionnées, peuvent prendre des formes pour lesquelles la grammaire traditionnelle ne peut fournir d'explications adéquates⁹ et se distinguent ainsi des groupes verbaux libres. À titre d'exemple, notons que la locution verbale *plier bagage* ne comporte pas d'article et n'est modifiable d'aucune manière possible. D'où vient cette rigidité sémantico-syntaxique accompagnée d'absence d'article qui, dans un énoncé quelconque, serait considérée comme une anomalie grammaticale? Ce phénomène serait-il, comme le souligne Bernard (1974), un vestige de l'histoire ou bien un mécanisme toujours bien présent en français contemporain?

Notre objectif n'est pas de répondre à ces questions. Par contre, il importe, dès à présent, de définir d'une façon uniforme le mécanisme qui caractérise les LV. Ainsi, selon G. Gross (1996a), une LV est une suite de mots composée obligatoirement d'un verbe et de ses compléments dont l'assemblage n'est pas compositionnel¹⁰ ou dont les compléments sont figés¹¹. Cette définition saurait nous satisfaire si la distinction entre les formes figées était toujours aussi évidente.

⁸ Hormis quelques exceptions, par exemple l'omission de l'article devant les noms propres.

⁹ Ainsi Haase (1964) stipule (dans Bernard 1974) : « L'article est omis dans beaucoup de tournures où le substantif est si étroitement lié au verbe que cette omission devient toute naturelle. »

¹⁰ Par exemple, on ne peut pas déduire l'apport sémantique de la locution verbale *prendre la poudre d'escampette* à partir des éléments composant cette suite de mots.

¹¹ C'est-à-dire qu'ils ne peuvent être modifiés d'aucune manière, car les déterminants sont figés et toute modification est interdite.

M. Gross (1993), à la suite d'une analyse de milliers de LV¹² conclut que la notion de phrase figée¹³ soulève des difficultés inexplicables en ce qui concerne leur structure interne et leurs règles formelles et que des réponses devraient être recherchées aussi bien dans la dimension diachronique que dans les mécanismes de fonctionnement, qui, pour l'instant, ne sont pas en mesure de nous donner de réponses claires, car les analyses portant sur les séquences de mots figées ne sont toujours pas bien élaborées.

1.6.1. Caractéristiques des LV

Afin d'établir les paramètres de figement d'une LV que nous adoptons dans notre étude, nous présenterons ici les propriétés qui définissent ces séquences de mots selon les chercheurs travaillant dans le cadre du lexique-grammaire. Ces propriétés sont de nature sémantique, syntaxique et morphologique.

Plusieurs auteurs ont proposé des traits définitoires des LV, dont le nombre varie d'un auteur à l'autre. Les propriétés que nous avons retenues concernent le blocage des transformations syntaxiques des LV et démontrent les différences subtiles qui les caractérisent par rapport aux séquences de mots libres.

Les critères que nous analyserons ci-dessous sont le figement du déterminant, la substitution pronominale, l'adjonction de modifieurs, la passivation, l'extraction ou le clivage, le détachement, l'interrogation et l'opacité ou transparence sémantique.

¹² M. Gross examine dans ce travail environ 25 000 LV.

¹³ C'est le terme qu'il utilise dans M. Gross (1982) et M. Gross (1993).

1.6.1.1. Figement du déterminant

Certains auteurs postulent l'absence de déterminant comme premier critère des locutions verbales (Grevisse, 1986; Gougenheim, 1971; Rohrer, 1967). Donc, *chercher justice* serait une LV tandis que *chercher la justice* ne le serait pas¹⁴. Selon Rohrer (1967), Brunot (1965) est de cet avis bien qu'il signale l'existence de l'article dans quelques expressions ordinaires (*demander la grâce*) et dans certaines locutions (*avoir l'air, faire la guerre*).

Toutefois, les auteurs qui stipulent que l'absence de déterminant est un critère définitoire des LV ne prennent pas en compte l'entière du phénomène. En fait, G. Gross (1996a) et M. Gross (1993), définissent une LV, par rapport à une construction libre dont la détermination est paradigmatique¹⁵, comme une suite de mots dont le groupe nominal accepte plusieurs déterminants (article zéro : *avoir froid*; article défini générique : *tenir le coup*; article indéfini : *prendre une veste*; article partitif : *faire du gringue*; adjectif possessif : *casser sa pipe*; adjectif numéral cardinal : *voir trente-six chandelles*; adjectif indéfini : *en voir de toutes les couleurs*). On constate alors que la détermination est variée. Toutefois, ce qui la distingue de la détermination des séquences libres c'est qu'elle ne donne pas lieu à des paradigmes et qu'elle est considérée en tant que telle comme figée (G. Gross 1996a; M. Gross 1993; M. Gross 1988). Par exemple, le déterminant de la LV *prendre le large* est figé et chaque substitution à ce dernier résulterait en une séquence de mots dont seulement la lecture littérale serait possible (**Prendre (un, les) large*)¹⁶. Ce qui importe d'ailleurs, selon M. Gross (1985), n'est pas l'occurrence de catégories de déterminants, mais plutôt la construction dans laquelle ces déterminants

¹⁴ Ces deux formes, Guillaume (1975) les définit respectivement comme asymétrique et symétrique et il les considère comme locutions où *avoir froid* et *avoir faim* sont équivalents, c'est-à-dire que ces deux suites de mots relèvent d'un même mécanisme locutionnel.

¹⁵ Bien que toutes les combinaisons ne soient pas observables avec chaque construction.

¹⁶ Mejri (2008).

apparaissent, donnant ainsi la priorité à la fixité de la construction. Puisque de telles constructions ne sont pas compositionnelles, les déterminants en faisant partie sont vidés de leur sens habituel, ce qui explique leur statut figé. Or, s'ajoute à cet enchevêtrement des déterminants la difficulté de distinction entre déterminants libres et déterminants figés puisque les premiers sont eux aussi quelquefois réfractaires aux manipulations¹⁷ (par exemple : *il peint un tableau, il peint un tableau intéressant, *il peint son tableau intéressant*). En outre, certaines LV présentent des variations de déterminant, bien qu'elles soient irrégulières et imprévisibles comme dans les exemples suivants : (*Max a levé sa (la) main droite. Max a accordé son (le) pardon à Luc*)¹⁸. Mais aussi, certaines LV comportent un déterminant libre (*Luc a piqué une + sa + une drôle de crise*)¹⁹.

Giry-Schneider (1991b) fait de son côté ressortir que le déterminant d'une expression peut être figé ou non. Dans le cas où il est figé, ce déterminant fait partie de la forme lexicale du nom qu'il précède et il est en tant que tel réfractaire à toute manipulation syntaxique ou sémantique²⁰. Par contre, G. Gross (1996b) souligne que quelques restrictions à ce constat s'imposent. En effet, lorsqu'une LV comporte une détermination possessive coréférente au sujet, celle-là change en fonction de la personne (*Paul a cassé (*ma, sa) pipe, nous allons casser notre pipe un jour*).

1.6.1.2. Substitution pronominale

Selon plusieurs auteurs, la substitution pronominale au sein d'une LV n'est pas possible, sauf dans des cas où le substantif nominal est précédé d'un article (Bouffard, 2003, 1995; Rohrer, 1967). Rohrer (1967) remarque également que le substantif d'une locution verbale peut rarement

¹⁷ Voir Dubois (1969).

¹⁸ M. Gross (1985).

¹⁹ M. Gross (1993).

²⁰ Les exemples qu'elle cite sont : *avoir chaud, faire barre, faire feu*.

être pronominalisé par le pronom défini masculin, peu importe le genre de celui-là (par exemple *Elle ne vous fait pas pitié; moi, elle me le fait*. Rohrer 1967 : p. 358). Néanmoins, Damourette et Pichon (1911-1930 : p. 350), bien qu'ils admettent ce fait, signalent également des emplois encore plus rares où le substantif nominal est féminin et qu'il est repris par le pronom féminin *la* (*Quand je me fais la justice, il faut qu'on se la fasse*). Cependant, Curat (1982) conteste ce fait en s'appuyant sur les travaux de Moignet (1961).

Notons tout d'abord que dans les analyses présentées ci-dessus, les auteurs ont négligé le fait que le verbe d'une LV ne constitue pas à lui seul le prédicat et que la prédication porte sur l'entièreté d'une telle séquence de mots. Ainsi la pronominalisation n'est généralement pas observable dans le domaine des LV. Mejri (2008) cite des exemples tels que *prendre une veste* **Luc l'a prise* et G. Gross (1996a) en cite plusieurs autres : **Je l'ai pris (le large)*, **Je l'ai donné (le change)*, *Luc tire au flanc*, **Il y a mal; Luc a pris main aux cartes*, **Elle lui a été favorable*; etc., bien que des pronoms puissent faire partie d'une LV (*le prendre par haut*, *en avoir le cœur net*, etc.)²¹ sans qu'ils soient référentiels²². Par contre, M. Gross (1982) souligne que la pronominalisation peut être acceptable (*?Max l'a cassée, sa pipe. Luc a cassé sa pipe et tu la casseras un jour aussi. Luc a cassé sa pipe et tu casseras la tienne un jour aussi*).

1.6.1.3. Adjonction de modifieurs

Les approches concernant ce critère divergent, elles aussi. Certains auteurs suggèrent que les adjonctions adjectivales au substantif nominal ne sont guère possibles (sauf dans des cas

²¹ G. Gross (1996a).

²² Benveniste (1974, 1995) démontre que les pronoms personnels ne constituent pas une classe uniforme. Bien que les pronoms *je* et *tu*, qui ne peuvent exister comme signes virtuels, réfèrent uniquement à une personne qui fait partie du discours, il n'en est pas ainsi du pronom *il*. Ce dernier pouvant référer à une personne, diffère par sa nature et sa fonction des deux premiers dans le sens où il ne doit pas renvoyer à des instances de discours. Il peut remplacer un segment d'un énoncé ou un énoncé au complet répondant ainsi à un besoin d'économie du langage.

littéraires ou dans les cas où cette adjonction fait partie de la locution) (Rohrer, 1967). Par contre, Brunot (1965) met en évidence le fait que l'insertion adjectivale est possible (par exemple *faire justice particulière*²³, Brunot, 1965 : p. 221). De plus, Bernard (1974) accepte des structures telles que *faire usage* et *faire bon usage* et Curat (1982) signale que plusieurs locutions avec un adjectif sont attestées. D'autres auteurs stipulent que la présence de *grand* devant un substantif féminin ou masculin a la valeur de l'adverbe *très* (Bernard, 1974; Moignet, 1961; Damourette et Pichon, 1911-1930), par exemple dans la construction *avoir grand faim*²⁴.

L'approche du lexique-grammaire souligne l'interdiction d'ajout de modifieurs (Mejri, 2008; M. Gross, 1988), ce qui toutefois n'est pas sans exception. Ainsi G. Gross (1996a) souligne que la LV *avoir froid* accepte les modifieurs tels que *très* et les comparatifs *plus* et *moins*. En outre, M. Gross (1982) démontre que les adverbes de temps ne provoquent pas la lecture littérale d'une LV (*Je crains que Max n'ait cassé sa pipe il y a peu de temps*) et que certaines insertions y sont observables (*Nous casserons tous notre pipe un jour*). Même des incisives y sont admises (*La moutarde lui a, semble-t-il, monté au nez*²⁵). Cependant, en général, selon cette approche, les modifieurs sont interdits (**Max a perdu la saine raison*²⁶, **prendre une veste verte*²⁷, ou encore **Luc a un froid de canard*²⁸).

1.6.1.4. Passivation

Il est rare qu'une locution soit mise au passif, car ces suites de mots acceptent rarement cette modification syntaxique (Bjorkman, 1978). Cependant, Bouffard (1995, 2003) signale que

²³ Bien qu'il admette qu'il n'est plus loisible d'ajouter une caractérisation au nom d'une LV.

²⁴ Exemple tiré de Moignet (1961). Notons également que, selon les critères que nous avons adoptés pour cette étude, *avoir faim* n'est pas une LV, mais une CAVS.

²⁵ G. Gross (2008).

²⁶ M. Gross (1988).

²⁷ Mejri (2008).

²⁸ G. Gross (1996a).

certaines locutions peuvent subir cette transformation et que d'ailleurs d'autres semblent même n'apparaître qu'au passif (*Invitation nous a été faite par la police de circuler, *La police nous a fait l'invitation de circuler*. Bouffard, 2003).

Notons cependant que la passivation est un sujet fréquemment discuté aussi bien concernant les séquences libres qu'en lien avec les LV et que des restrictions s'appliquent aux deux, mais à un degré différent. Ainsi, bien que certains verbes simples ne puissent jamais se réaliser au passif (*peser, mesurer, coûter*, etc., Leclère, 1993, dans G. Gross 1996a), d'autres cas particuliers, comme ceux cités par Mejri (2008) *Le château regarde la mer, *La mer est regardée par le château* sont des occurrences prédéfinies par les rôles thématiques qui prennent place dans un tel énoncé. Cependant, les LV sont systématiquement réfractaires à la passivation. Telles sont les conclusions auxquelles sont parvenus Mejri (2008) **La veste a été prise*, G. Gross (1996a) **La mouche a été prise par Paule*, M. Gross (1982) (**La pipe est cassée par Max*), etc. Toutefois, pour des raisons inexplicables, certaines LV acceptent la passivation comme dans l'exemple en (7).

(7) *Il a vite pris le pli. → Le pli a été vite pris*²⁹.

1.6.1.5. Extraction³⁰ (ou clivage³¹)

Cette opération syntaxique consiste à réorganiser la structure phrastique en opposant le sujet à l'objet par l'extraction de l'un d'entre eux. Ainsi, si les structures libres ne se voient pas imposer cette contrainte³², une LV résiste à cette transformation, car les arguments n'y forment pas de classes paradigmatiques et par conséquent ne peuvent être extraits ou déplacés (**C'est la mouche*

²⁹ G. Gross (1996a)

³⁰ G. Gross. (1996a)

³¹ Mejri (2005)

³² *C'est une poire que j'ai mangée et non une pomme* (G. Gross, 1996a).

*qu'il a prise, *C'est la tasse qu'il a bue* (G. Gross, 1996a), **C'est la pipe qu'il a cassée* (M. Gross, 1982)).

1.6.1.6. Détachement

Le détachement est une réorganisation syntaxique dont le but est la focalisation d'un élément que l'on veut mettre en relief. Encore une fois, les séquences de mots libres ne sont pas réfractaires au détachement, à condition que l'élément détaché soit précédé de l'article défini, car, selon G. Gross (1996a), l'article indéfini bloque automatiquement cette transformation (*Ce manteau, je l'ai acheté en Italie, *Un manteau, je l'ai acheté*³³).

Puisque les LV comportent un déterminant figé, le détachement d'un argument d'une telle structure engendre une phrase dont seulement la lecture littérale est possible (**La tasse, tu la prends souvent* (G. Gross, 1996a)). Cependant, des exceptions à ce critère sont observables. L'argument d'une LV dont le déterminant est indéfini ou générique peut être déplacé sans perte de caractère locutionnel à l'aide des pronoms *ça* ou *cela* (*Une veste, ça se prend quand on prépare mal les élections* (G. Gross, 1996a)).

1.6.1.7. Interrogation

Cette opération syntaxique, bien que rarement invoquée dans les travaux portant sur les LV, fait ressortir les contraintes auxquelles sont soumises ces formes. En fait, une suite de mots libres ne subit aucune restriction en ce qui concerne l'interrogation (*Qu'est-ce qu'il a pris? Une veste*) alors que les LV sont systématiquement réfractaires à de telles transformations, puisqu'il y a une contrainte pesant sur leurs arguments (*Cet élève a pris la porte. *Qu'est-ce que cet élève a pris* (G. Gross, 1996a), **Qu'a cassé Max? Sa pipe* (M. Gross, 1982)).

³³ G. Gross (1996a).

1.6.1.8. Opacité (vs transparence) sémantique

Pendant longtemps, l'opacité sémantique était considérée comme le premier critère du figement comme dans les exemples suivants : *Manger les pissenlits par les racines, Prendre le taureau par les cornes*³⁴, etc.

Toutefois, nous savons aujourd'hui que le figement de ces séquences de mots n'est pas absolu. Ainsi Mejri (2005) souligne que certaines LV ne perdent pas nécessairement leur caractère locutionnel lorsqu'elles sont mises au passif (*Briser la glace, La glace a été brisée*). Donc, une LV peut délaissé sa forme canonique pour en adopter une autre. Selon Mejri (2005), il existe une distinction propre aux LV, qui admettent plusieurs manipulations syntaxiques, entre leur contenu sémantique catégoriel et leur contenu sémantique particulier. Le premier concerne l'appartenance de toute unité à une partie du discours et le second renvoie au sens assumant l'intention de l'unité lexicale. Une analyse des deux contenus met en évidence le caractère hiérarchique du contenu catégoriel qui, par conséquent, conditionne le fonctionnement du contenu particulier. Puisque les séquences libres ne subissent généralement pas de contraintes sur leur fonctionnement syntaxique, cette proposition de Mejri (1997, 1998, 2005) fournit des explications aux transformations syntaxiques possibles dans le domaine locutionnel.

En outre, Ruwet (1983) et Gibbs (1990) signalent que la rigidité syntaxique d'une LV va de pair avec son opacité sémantique. Plus une LV est sémantiquement transparente, plus elle est susceptible à des transformations syntaxiques. Alors, certaines opérations syntaxiques sont possibles avec des LV moins opaques, ce qui met en évidence les propriétés de l'interface syntaxico-sémantique de ce phénomène.

³⁴ Mejri (2005).

Prenant appui sur de telles prémisses, nous pouvons conclure que la transparence ou l'opacité sémantique ajoutent une tout autre dimension à ce domaine, car seulement une étude au cas par cas des LV pourrait rendre compte de leur complexité, ce que d'ailleurs souligne G. Gross (1996a : p. 88) : « ...les LV sont figées à des degrés divers. Pour les mettre clairement en évidence, il faudrait examiner toutes les suites verbales... Il se pourrait qu'on obtienne plusieurs centaines de classes différentes. » De plus, la remarque de M. Gross (1982) par rapport à la difficulté concernant la distinction entre formes figées et formes libres fait valoir la complexité du continuum entre les deux formes.

En ce qui concerne ce critère sémantique, il importe aussi d'ajouter que les LV n'acceptent pas de substitutions synonymiques. Ainsi M. Gross (1982) met en exergue l'impossibilité de toute substitution synonymique aux composants de la LV *casser sa pipe* sans que la lecture littérale de celle-là ne soit provoquée (**Max a (brisé-rompu) sa pipe*, **Max a cassé (son brûle-gueule + sa bouffarde + son fume-cigarette)*, **Max a cassé (une + la + cette) pipe*). Notons cependant que certaines LV semblent avoir des paradigmes en ce qui concerne la substitution synonymique (*perdre le Nord*, *perdre la boussole*, *perdre les pédales*, *perdre la boule*, etc.). Mais, comme le confirme G. Gross (1996a), après une courte analyse de ces séquences de mots, on peut constater que, bien qu'elles soient des synonymes, aucun des mots de ces suites ne permet de prédire le sens qui porte sur l'entièreté de la LV. Par ailleurs cette synonymie n'est pas observable dans d'autres cas en ce qui a trait aux LV. Alors le complément des LV présentées ci-dessus n'est pas en relation compositionnelle avec le verbe qui le précède.

1.6.2. Typologies des locutions verbales

Selon G. Gross (1996a), les LV peuvent être répertoriées typologiquement de deux façons différentes. La première typologie proposée concerne le déterminant qui précède le syntagme nominal. Ainsi les déterminants qui peuvent faire partie d'une LV sont assez variés :

- article zéro : *avoir froid, prendre corps*;
- article défini générique : *tenir le coup, prendre le large*;
- article indéfini : *prendre une veste, recevoir une douche*;
- article partitif : *faire du gringue, reprendre du poil de la bête*;
- adjectif possessif : *casser sa pipe, dire ses quatre vérités*;
- adjectif numéral cardinal : *voir trente-six chandelles, nager entre deux eaux*;
- adjectif indéfini : *en voir de toutes les couleurs, faire bonne chère*.

En ce qui concerne la deuxième typologie des LV de G. Gross (1996a), il signale que quatre types de LV sont observables. Cette classification présente une typologie du point de vue structurel de ces séquences de mots :

- le complément figé se trouve en position objet direct sans autres compléments (*avoir froid, prendre une veste, etc.*)³⁵,
- le premier complément est figé tandis que le deuxième est libre (*graisser la patte à Nhum*³⁶, *couper l'herbe sous le pied de Nhum, etc.*),

³⁵ D'après la classification de M. Gross (1993), qui est beaucoup plus complexe que celle introduite par G. Gross (1996), le groupe (N0 V C1), par exemple *Max a loupé le coche*, qui correspond au premier groupe de la typologie de G. Gross (1996a) comporte 5 200 LV. À ce nombre s'ajoute le groupe (N0 V Prép C1), par exemple *passer à table*, qui diffère du premier par rapport à la préposition et dont le nombre s'élève à 2 300 LV. Or la construction de ce groupe telle que définie par G. Gross (1996) reste la même, celle d'un verbe suivi d'un seul complément figé. Donc, ce groupe, qui comporte ainsi 7 500 LV est le plus nombreux parmi les LV, dont le nombre total s'élève à 25 000.

³⁶ G. Gross (1996) introduit cette abréviation pour désigner un nom humain.

- le deuxième complément est figé et le premier est libre (*passer Nhum à tabac, induire Nhum en erreur, etc.*)
- les deux compléments sont figés (*prendre les vessies pour des lanternes, prendre le taureau par les cornes, etc.*).

Nous examinerons dans les sections 2.4.13., 2.4.14., 2.4.15. et 2.4.16. du chapitre 2 les deux typologies proposées par G. Gross (1996a) sous un nouvel angle, celui de l'appropriation par les apprenants du français L2.

1.6.3. Conclusion

Comme nous pouvons le constater, plusieurs propriétés ont été invoquées pour définir les LV. Ces propriétés ont été interprétées de façon tout à fait disparate. Étant donné que les LV ne sont pas définies avec précision, elles font l'objet de descriptions très hétérogènes. Notre présente étude trouve son origine dans le constat que ces suites de mots comportent des syntagmes nominaux figés qui, en conséquence, ne peuvent subir aucune modification du point de vue syntaxique ou sémantique. Par ailleurs, la fonction grammaticale du substantif nominal ne peut être prédicative (G. Gross, 1996a). Pour ces raisons, nous résumons ci-dessous les critères définissant les LV que nous retenons pour ce travail en nous appuyant sur les travaux faits dans le cadre du lexique-grammaire.

Notre premier critère est celui du figement du déterminant, qui n'est susceptible à aucune manipulation. Ainsi, le déterminant d'un syntagme nominal faisant partie d'une LV telle que *prendre la mouche*³⁷, par exemple, ne peut commuter avec aucun autre déterminant, faute de quoi le sens sera altéré (**prendre une mouche, *prendre des mouches, etc.*). En outre, la

³⁷ Ce qui signifie *se vexer*.

substitution pronominale, la passivation, le clivage, l'interrogation aussi bien que l'adjonction de modifieurs ne sont guère possibles. Par contre, comme nous l'avons déjà vu, le détachement est parfois possible à l'aide des pronoms *ça* ou *cela*. Et finalement, l'opacité sémantique, qui pendant longtemps était considérée comme le critère central du figement, ne constitue plus un des critères définitoires des LV. En effet, les LV dont le sens est tout à fait évident à partir des éléments en faisant partie sont nombreuses : *avoir froid*, *prendre garde*, *avoir chaud*, etc. Par ailleurs, des suites de mots dont le sens n'est pas compositionnel, comme *croquer de l'argent*³⁸, ne peuvent être classées parmi les LV juste en se basant sur leur opacité sémantique. Or, bien que certaines transformations ne soient guère acceptables avec cette suite de mots, cela n'est pas relié à son caractère locutionnel, mais plutôt à l'interprétation métaphorique du verbe *croquer* (dans le sens de *dilapider*³⁹).

Pour conclure, soulignons que les LV que nous acceptons dans le cadre de ce travail sont des suites de mots dont les syntagmes nominaux ne peuvent être manipulés d'aucune manière, telles que : *avoir froid* (**avoir le froid*, **avoir un froid*, etc.), *croquer le marmot* (**croquer des marmots*, **le marmot a été croqué*, etc.), *prendre corps* (**prendre un corps*, **prendre le corps vert*), etc.

1.7. Constructions à verbe support

Dans la première partie de ce travail, nous avons mis en exergue les propriétés qui définissent les locutions verbales telles que décrites par les chercheurs travaillant dans le cadre de l'approche lexicale-grammaire, et que nous adoptons. Dans la partie qui suit, nous nous intéressons aux

³⁸ G. Gross (1996a).

³⁹ G. Gross (1996a).

constructions à verbe support, le domaine qui a vu son essor à la suite des travaux du L.A.D.L., dont M. Gross est le fondateur.

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur l'analyse des CAVS pour décrire cette classe verbale (Arbia, 2011; Mel'čuk, 2004; Gaatone, 2004; Daladier, 1996; Gaatone, 1993; Cattell, 1984, entre autres). En outre, le terme *verbe support* (*light verb* en anglais), que nous devons à Daladier (1978), cité dans G. Gross et Vivès (1986), a été abandonnement exploré par Harris (1964), cité dans M. Gross (1996) pour décrire les nominalisations en anglais. Ces constructions constituent un phénomène d'envergure qui renvoie à la fois à la grammaire et au lexique d'une langue. Les transformations syntaxiques de ces suites de mots mettent en évidence l'existence des classes sémantiques équivalentes, ce qui permet de classer les phrases simples de toute langue d'après leur constitution morphosyntaxique. Ainsi servent-elles d'entrées au lexique-grammaire⁴⁰.

1.7.1. Envergure du phénomène

Dans le but de décrire ce phénomène en français, plusieurs chercheurs travaillant principalement dans le cadre du lexique-grammaire ont abouti à des analyses élaborées mettant en valeur ses principales caractéristiques (G. Gross, 2008, 1999, 1996a, 1996b, 1995, 1993; Vivès, 1993, 1984b, 1984a; Giry-Schneider, 1991a, 1991b, 1987; M. Gross, 1988, 1982, 1981). Or, ce phénomène est bien observable dans plusieurs langues, sinon toutes. De nombreux travaux menés sur l'espagnol (Ramos, 1999), l'allemand (Erbach et Krenn, 1993), le perse, le kurde et le coréen (Karimi-Doostan, 2005), l'anglais (Kearns, 1988-2002; Cattell, 1984), le japonais (Grimshaw et Mester, 1988), le créole (Lumsden, 1995), l'arabe (Ibrahim, 2002; 2003) pour ne citer que quelques-uns, mettent bien en lumière l'envergure de ce phénomène et son importance dans les recherches linguistiques. Toutes ces langues renferment des séquences de mots

⁴⁰ M. Gross (1984); G. Gross et Vivès (1986).

composées d'un verbe et d'un nom dont la fonction syntaxique est celle d'un verbe (par exemple *tener hambre (avoir faim)* en espagnol, *Angst haben (avoir peur)* en allemand, ou encore *'iitkhadh qarar (prendre une décision)* en arabe). Nous nous limiterons, dans le cadre de ce travail, aux travaux menés sur le français dans le cadre du lexique-grammaire, où les CAVS ont fait l'objet d'une description détaillée.

Tout d'abord, remarquons qu'à la différence des LV⁴¹ et des verbes prédicatifs simples⁴², les verbes supports (désormais VS) émanent d'une dimension tout à fait particulière du domaine verbal. La nature morphologique du prédicat détermine grandement l'actualisation temporelle de ce dernier (G. Gross, 1998). Ainsi une CAVS, dont l'ensemble est doté d'une portée sémantique, est composée d'un VS dépourvu de sens dont la seule fonction⁴³ est d'actualiser le nom qui, quant à lui, prend en charge la prédication de cette construction. Étant ainsi incorporé au verbe, le nom forme avec ce dernier une expression phraséologique qui agit comme un verbe complexe. Par conséquent, les CAVS sont souvent confondues avec les LV, mais aussi avec les collocations (Gonzales, 2007, 2008) (unités lexicales composées d'une base, qui est choisie en fonction de ce que l'on veut exprimer, et d'un collocatif, dont le rôle est d'ajouter un sens particulier à cette première. Par exemple : *un célibataire endurci, un sommeil léger, ou encore accumuler une fortune* (Polguère et Mel'cuk, 2006), *rendre visite, poser une question* (González, 2008)) avec lesquelles elles partagent une analogie frappante. En effet, se situant à mi-chemin entre la syntaxe libre et la syntaxe figée (Mejri, 2008), ces constructions n'ont pas de restrictions de sélection communes et sont caractérisées par des dépendances complexes entre leurs sujets et

⁴¹ L'action ou le procès d'une LV ne sont pas exprimés par le verbe lui-même, car nous savons à présent que le sens porte sur l'ensemble d'une LV.

⁴² Un verbe prédicatif simple agit comme le prédicat ayant plusieurs propriétés : la combinatoire sémantique entre le verbe et le nom est variée, il impose des restrictions de sélection entre son sujet et ses compléments et est actualisé par des désinences propres ou par des verbes auxiliaires (*Il travaille. Il a travaillé*).

⁴³ Nous analyserons les propriétés du VS dans la section 1.9.2.

compléments. Et pour cela, elles sont souvent assimilées aux constructions lexicales libres bien que ce phénomène ait fait l'objet d'une description détaillée. Nous montrerons dans la section suivante comment des analyses des CAVS ont donné naissance à l'approche élaborée dans le cadre du L.A.D.L.

1.7.2. Différentes théories des constructions à verbe support

Entre la théorie lexicaliste, proposée par Chomsky (1970), et la théorie transformationnelle élaborée par Lees (1964), Dubois (1969) et Vendler (1968), Giry-Schneider (1978)⁴⁴ choisit d'élaborer l'approche de Harris (1964)⁴⁵. Cette dernière répond à plusieurs questions que les deux premières n'élaborent pas suffisamment, notamment celles portant sur les contraintes de déterminant (*la (*une) crainte de Jean que Pierre ne vienne, (*la) une crainte soudaine s'empare de Pierre*) et celles concernant la comparaison de la phrase à verbe prédicatif simple à la phrase à verbe support (*He studies eclipses, He makes studies of eclipses*). Cette approche réunit une étude détaillée des séquences telles que *pousser un cri, donner la permission* ou encore *tirer une conclusion*, qui rend compte des déterminants possibles d'une telle construction, mais aussi des transformations syntaxiques qu'elles peuvent subir.

M. Gross (1996) semble être du même avis, ainsi que G. Gross et Vivès (1986). Le premier souligne que Chomsky (1969) propose que la nominalisation constitue une transformation d'une phrase simple (8) en un groupe nominal, ce qui donne lieu à des phrases dérivationnelles, données dans les exemples (9) et (10)⁴⁶.

(8) (Luc analyse ce texte)_p

⁴⁴ Pour cette auteure, une CAVS est une construction à verbe opérateur.

⁴⁵ Selon Harris (1965), les verbes opérateurs (verbes supports) changent le verbe original (verbe prédicatif simple) en objet direct du verbe nouvellement construit (Ex. : *He kicked the door, he gave a kick to the door*).

⁴⁶ M. Gross (1996).

(9) (Son analyse du texte)

(10) (L'analyse de ce texte par Luc)_{GN}

Toutefois, l'analyse de Harris (1964) stipule des transformations nominales entre les phrases à verbe simple (8) et celles à verbe support (11), qui sont souvent morphologiquement reliées, où il met en lumière les propriétés distributionnelles de ces derniers.

(11) Luc fait une analyse de ce texte.

(12) L'analyse que fait Luc de ce texte.

(13) L'analyse qui a été faite de ce texte par Luc⁴⁷.

Ainsi les groupes nominaux en (12) et en (13) ne sont pas construits à partir de la phrase (8), mais plutôt à partir de la phrase à verbe support *faire* en (11). Par ailleurs, le complément d'agent *par* en (13) n'est pas relié à la forme passive du verbe *analyser*, mais plutôt au verbe *faire* dont il est agent en (11). Ainsi avec cette analyse, Harris (1964) parvient à résoudre les difficultés centrales auxquelles faisaient face Lees (1960) et Chomsky (1969)⁴⁸.

Les travaux menés sur les CAVS ont fait ressortir plusieurs propriétés concernant la structure d'arguments des substantifs nominaux qui entrent dans ces constructions, dont la plus importante est le caractère des prépositions gouvernant les compléments de noms⁴⁹. L'approche du lexique-grammaire met l'accent sur les réalisations possibles, mais aussi sur les restrictions observables en ce qui a trait aux prépositions en question.

⁴⁷ M. Gross (1996).

⁴⁸ M. Gross (1996).

⁴⁹ M. Gross (1996). *Luc a de la méfiance (envers + à l'égard + vis-à-vis Léa). Il y a de la méfiance entre Luc et Léa. Il y a une certaine méfiance (en + chez) Luc (envers + à l'égard de) Léa.*

1.7.3. Typologie des CAVS

Dans le cadre de la présente étude, nous adopterons la typologie des CAVS proposée par G. Gross (2008, 1996a). Selon cet auteur, les VS se divisent en basiques (*avoir, être, faire, donner*)⁵⁰, itératifs (*multiplier, répéter, etc.*), inchoatifs (*prendre, débiter, etc.*), métaphoriques (*caresser un espoir, pousser un cri, etc.*), progressifs (*garder, perdurer, etc.*), terminatifs (*abandonner, perdre, etc.*) et converses (*donner - recevoir une gifle, etc.*)⁵¹. Ce sont ces sous-groupes que nous examinerons ici et dont nous analyserons les données d'appropriation dans les sections 2.4.17. et 2.4.18. du chapitre 2.

Ainsi classifiées, nous mettrons en lumière les constructions qui existaient déjà en latin⁵² (*dare consilium - donner conseil, dare impetum - attaquer, dare saltum - faire un saut, etc.*)⁵³ que même Vaugelas (1647) préconisait par rapport aux verbes simples « Invectiver, pour faire des invectives n'est pas du bel usage...» et que Giry-Schneider (1987) qualifie de « plus naturelles » (*faire une excursion* par rapport à *excursionner*) en offrant des possibilités d'expression parfois exclues avec un verbe simple (entre *faire une offre* et *offrir* il y a un glissement de sens).

1.7.4. Caractéristiques des CAVS

Bien que les CAVS soient caractérisées par un ensemble de propriétés qui les distinguent des verbes prédicatifs et des LV, il est parfois difficile de les reconnaître sans les avoir soumises à des analyses de nature syntaxique, sémantique et même lexicale. Nous présenterons, dans un

⁵⁰ Bien que G. Gross (1996a) inclue dans ce groupe le verbe *être*, nous ne l'incluons pas dans notre analyse, car ce VS n'est jamais confondu avec les LV. D'ailleurs le verbe *être* est le support par excellence pour les adjectifs prédicatifs (G. Gross 2004) et ne sème aucune confusion dans ce sens.

⁵¹ Puisque les verbes supports progressifs et terminatifs ne peuvent commuter ni avec un verbe prédicatif simple ni avec le verbe support *être* (ce qui résulterait en perte de l'aspect exprimé par le VS), nous ne les avons pas inclus dans notre analyse.

⁵² Bien que Schosler (2006) ne soit pas de cet avis.

⁵³ Giry-Schneider (1987).

premier temps, quelques-unes de ces propriétés que Giry-Schneider (1978) définit comme distributionnelles et transformationnelles. Nous les avons choisies parce que les propriétés qui les sous-tendent présentent plusieurs similitudes avec les LV et en raison de cela, elles méritent d'être examinées méticuleusement. Par la suite, nous verrons d'autres caractéristiques tout à fait propres aux CAVS. Nous commencerons par exposer les propriétés distributionnelles et transformationnelles des CAVS telles que définies par Giry-Schneider (1987).

Selon Giry-Schneider (1987), toute phrase peut être définie en termes des classes distributionnelles (*Adj*, *N*, *V*, etc.) et des liens morphologiques qu'elles entretiennent entre ces dernières. Or, dans un schéma particulier, chaque classe ne peut se réaliser sous forme de n'importe quel élément lexical, car il existe des dépendances réciproques entre les éléments d'une phrase. À l'instar des phrases à verbe prédicatif, il existe une dépendance lexicale entre les termes d'une CAVS⁵⁴. Cette dépendance concerne la détermination, mais aussi le choix de substantif qui entre en relation avec le verbe. Par exemple, la distinction entre noms prédicatifs et noms non prédicatifs se révèle fort pertinente pour l'étude des CAVS⁵⁵. De plus, Giry-Schneider (1978) examine des déterminants et des modificateurs qu'acceptent certaines CAVS dont le VS est *faire*, par exemple, mais aussi les traits qui déterminent le choix lexical des substantifs.

Les propriétés transformationnelles, quant à elles, renvoient à la méthode d'analyse où il est question de la mise en relation de deux structures correspondantes. Celles dont se sert Giry-Schneider (1978) sont presque identiques aux opérations que nous avons présentées comme traits définitoires des LV. En effet, sont examinées la passivation, la pronominalisation, la relativation par *que* et l'interrogation par *que* avec le VS *faire* (transformations syntaxiques qui permettent de

⁵⁴Giry-Schneider (1978).

⁵⁵Giry-Schneider (1987).

définir le complément direct). Dans un second temps, nous examinerons la double analyse, la synonymie entre une CAVS est un groupe nominal non actualisé, etc.⁵⁶ ce qui constitue les caractéristiques propres aux CAVS.

1.7.4.1. Contraintes sur les déterminants du nom prédicatif

L'analyse des CAVS par rapport aux déterminants qui entrent dans une telle construction se révèle fort difficile en raison du caractère particulier qu'entretient un VS avec le substantif qu'il actualise⁵⁷. Dépendamment du nom prédicatif actualisé par le support *faire*, plusieurs remarques font surface dans l'analyse de Giry-Schneider (1978).

Tout d'abord, elle remarque que la réalisation du déterminant dans une telle structure peut paraître très régulière (*faire (un+le+ce+des) dessin(s) de la tour Eiffel*). Par contre, certaines constructions se montrent assez capricieuses en ce qui concerne la détermination de leurs noms prédicatifs. Par exemple, la CAVS *faire du ski* ne peut se réaliser avec un autre déterminant, comme le remarque Giry-Schneider (1978) (**faire (un+le+des+ce) ski*), sauf le cas où le changement de déterminant introduit un changement de sens (*Pierre fait un drôle de ski*).

En outre, nous savons déjà à présent que le prédicat nominal d'une CAVS ne doit pas toujours être précédé d'un déterminant réalisé phonétiquement, car il peut toujours fonctionner

⁵⁶ Nous ne serons pas en mesure de les présenter toutes. Nous nous bornerons à celles qui nous semblent les plus significatives.

⁵⁷ Par exemple, G. Gross (1996a) souligne que le prédicat nominal *sottise*, lorsqu'il se combine avec le VS basique *faire*, a une détermination assez libre (*faire une, cette, quelques, des sottises(s)*), alors que ce même prédicat en combinaison avec le VS itératif *multiplier* admet seulement le déterminant *les* (*multiplier les *(une, la, cette, ces) sottises*).

comme substantif tête d'un groupe nominal. Par contre, celui-ci se réalise, souvent sous différentes formes, dès qu'on fait appel aux formes nominalisées d'une CAVS⁵⁸.

(14) Paul a besoin de repos.

(15) Paul a un grand besoin de repos.

(16) Le grand besoin de repos que Paul a.

(17) Le besoin de repos que Paul a.

(18) Le besoin de repos de Paul.

(19) Son besoin de repos.

Remarquons tout d'abord que le groupe nominal de la CAVS *avoir besoin de repos*, bien que précédé dans cette forme-ci du déterminant zéro (14), accepte d'autres déterminants dans d'autres réalisations syntaxiques. L'adjonction d'un modifieur (15), dans ce cas-ci *grand*, entraîne le déterminant indéfini *un*. D'ailleurs, le substantif nominal *besoin* peut constituer une tête de groupe nominal et par conséquent, la formation de la relative avec celui-ci est tout à fait possible (16) et (17). Et finalement, la perte de l'actualisation est observable en (18) et (19), car une phrase ainsi nominalisée est en relation synonymique avec la CAVS. Alors, comme on peut le constater, le groupe nominal de la CAVS en question accepte les déterminants zéro (14), *un-Modif* (15), *le-Modif* (16), défini *le* (17) et (18) et possessif *son* (19).

Il nous semble aussi fort utile de mettre en évidence les remarques de Vivès (1984b) concernant les contraintes sur les déterminants des noms prédicatifs. Certaines constructions à VS *avoir* entretiennent des relations systématiques avec le VS *prendre* où ce dernier peut commuter avec le premier et par conséquent est considéré comme son extension aspectuelle (*Ce*

⁵⁸ Exemples tirés de G. Gross (1996a).

résultat a de l'importance. Ce résultat prend de l'importance). Selon cet auteur, généralement, lorsqu'on a affaire à de tels cas, les mêmes contraintes et les mêmes possibilités s'observent avec les deux :

(20) Cette voiture (a + prend) (une bonne accélération + de l'accélération + des accélérations redoutables + une accélération de 10 m/s) (E + si on change le gicleur).

(21) Luc (a + prend) (bon caractère + un caractère de cochon + du caractère).

Bien qu'il y ait des exceptions, elles sont rares et souvent reliées à l'absence de réalisation phonétique du déterminant dans une CAVS.

(22) (Cette voiture + Luc) a (E + une nette) tendance à zigzaguer.

(23) (Cette voiture + Luc) prend (*E + une nette) tendance à zigzaguer.

Cette comparaison effectuée par Vivès (1984b) nous semble très intéressante pour l'étude des contraintes qui portent sur les déterminants d'une CAVS.

1.7.4.2. Adjonction de modifieurs

L'adjonction d'un modifieur joue un rôle important au sein d'une CAVS. En effet, cela entraîne le changement du déterminant dans la plupart des cas (*faire une excursion, faire l'excursion projetée, ?faire l'excursion*⁵⁹, *Il a peur, Il a une peur bleue*⁶⁰). De plus, la détermination du modifieur d'une CAVS diffère de celle d'une construction à verbe prédicatif (*Paul achète des livres. Paul fait un achat de livre(s)*⁶¹). Vivès (1993), lui aussi, souligne que, même si une CAVS et un verbe simple prédicatif sont reliés morphologiquement, leurs structures syntaxiques diffèrent souvent l'une de l'autre.

⁵⁹ Giry-Schneider (1978).

⁶⁰ G. Gross (1996a).

⁶¹ Giry-Schneider (1978).

(24) Luc s'intéresse aux mathématiques.

(25) Luc a de l'intérêt pour les mathématiques.

Nous remarquons que la CAVS est suivie de la préposition *pour* tandis que cette fonction pour le verbe prédicatif est remplie par la préposition *à*. Vivès (1993) souligne que cela s'explique par le fait que la nominalisation n'est pas une transformation syntaxique générale, comme la passivation l'est. Ce phénomène prend une envergure particulière mettant en jeu le lexique où chacun des cas devrait être étudié séparément.

Il est également intéressant de noter les remarques de G. Gross et Vivès (1986) en ce qui concerne ce critère. Ils soulignent que la phrase à verbe prédicatif (26) ne peut être nominalisée sans l'ajout d'un adverbe (32) qui, dans une CAVS, se transforme en modifieur (31). Ainsi chaque réalisation de CAVS sans modifieur n'est pas possible (27), (28) et (29) avec cette CAVS en particulier. En outre, le modifieur dans l'exemple (30), dont la nature cette fois-ci est différente, entraîne la réalisation du déterminant défini *la*.

(26) Paul connaît la vie.

(27) *Paul a une connaissance de la vie.

(28) *Paul a de la connaissance de la vie.

(29) *Paul a la connaissance de la vie.

(30) Paul a la connaissance de la vie qui convient à un adulte.

(31) Paul a une bonne connaissance de la vie.

(32) Paul connaît bien la vie⁶².

⁶² Les exemples que nous considérons sont ceux de G. Gross et Vivès (1986).

1.7.4.3. Pronominalisation

Giry-Schneider (1978) constate que les constructions *faire + V-n* (CAVS) ne présentent pas de particularités en ce qui concerne la pronominalisation du substantif verbal (*V-n*). Selon elle, un nom prédicatif peut être pronominalisé au même titre qu'un substantif nominal dont le rôle n'est pas prédicatif. Cependant, elle attire l'attention sur deux exceptions.

La première concerne les cas où le nom prédicatif se réalise sans déterminant et où aucune substitution à celui-là n'est possible. Par exemple, *Jean fait horreur à Marie* ne donne pas lieu aux phrases suivantes : **Jean fait (une, une-Modif + cette) horreur à Marie*. **Jean la fait à Marie*. **Jean la fait à Marie (E +...) horreur* (Un autre exemple que Giry-Schneider (1987) examine de cette façon est *Jean fait surface*)⁶³.

La deuxième exception implique la forme de l'article générique *le* que comporte le substantif d'une construction *faire V-n*. Selon cette auteure, ce dernier est obligatoire pour que la pronominalisation soit possible. Or, dans ce cas-ci, elle précise qu'il s'agit d'expressions figées (les constructions qu'elle examine sont : *Jean fait le pied de grue, Marie fait le trottoir*), peut-être à cause de leur opacité sémantique, et que la pronominalisation est tout à fait possible (*Jean le fait, la grue. Marie le fait, le trottoir*) bien qu'aucune substitution au déterminant ne soit réalisable (**Jean fait (E + un + un-Modif + ce pied de grue, *Marie fait (E + un + un-Modif + ce) trottoir*).

⁶³ Précisons, toutefois, que les expressions qui présentent de telles particularités sont définies comme LV par G. Gross (1996a).

1.7.4.4. Relativation par *que*

La relativation d'une CAVS est possible, mais cette opération dépend du déterminant du substantif prédicatif (Giry-Schneider, 1978). En effet, si celui-ci peut avoir la forme du déterminant indéfini *un*, avec modifieur, la relativation est possible (*Jean fait (E + du + un-Modif + ce) mal à Marie. *Jean fait un mal à Marie. Le mal que fait Jean à Marie n'est pas bien terrible*)⁶⁴.

1.7.4.5. Interrogation par *que*

Cette transformation syntaxique s'applique aux constructions *faire V-n* quand il est possible de remplacer le substantif prédicatif par *quelque chose* selon Giry-Schneider (1978). Par exemple, *Jean fait un voyage* peut se réaliser comme *Jean fait quelque chose*. Donc il est possible de former une phrase interrogative à partir de cette CAVS (*Que fait Jean? Un voyage.*). Or, lorsqu'il s'agit des constructions à verbes désignant des actes de parole, cette transformation n'est pas possible (*Jean fait la promesse à Marie de revenir. *Que fait Jean? - la promesse de revenir*). En plus, d'autres verbes qui ne présentent aucune restriction particulière sont réfractaires à l'interrogation (*Jean fait l'achat de ce piano à Marie. *Que fait Jean? Jean fait l'abandon de ses biens à la communauté. *Que fait Jean?*). Bien qu'elle mette en exergue certaines régularités lexicales, Giry-Schneider (1978) précise qu'il est difficile de trouver une raison strictement syntaxique ou sémantique à cette contrainte. Or, en ce qui concerne les CAVS à VS *avoir*, celles-là sont réfractaires à toute transformation de ce genre (*Paul a des doutes. *Qu'est ce que Paul a? Des doutes.*)⁶⁵.

⁶⁴ Nous ne considérerons pas ici les exemples de Giry-Schneider (1978) que G. Gross (1996a) définit comme LV (tels que *Jean fait du coude à Marie, Jean fait le poireau, etc.*

⁶⁵ Giry-Schneider (1987).

1.7.4.6. Passivation

G. Gross (2004) souligne que les phrases à prédicat nominal, tout comme les phrases à verbe prédicatif, peuvent subir des restructurations, telles que la passivation, sans perte des propriétés que renferment les CAVS⁶⁶. La classe de supports sur laquelle il appuie son analyse est celle des supports converses. Le support le plus représentatif de ce groupe est *donner* (*Paul a donné une gifle à Jean*). Dans ce cas-ci, c'est le support *recevoir* qui permettra la thématization de l'objet de la CAVS ci-dessus ce qui inversera les rôles syntaxiques des arguments. Ainsi transformée, elle devient tout à fait naturelle (*Jean a reçu une gifle de Paul*)⁶⁷.

En ce qui concerne cette transformation, Giry-Schneider (1978) souligne que les constructions *faire V-n*, quelle que soit leur forme, admettent la passivation. Selon cette auteure, les contraintes observables sont celles des structures dont le verbe est prédicatif. Ainsi, la passivation d'une CAVS telle que *?Un voyage a été fait par Jean* est aussi mal acceptée que la passivation d'une phrase à verbe prédicatif : *?Une pomme a été mangée par Paul*⁶⁸ pour des raisons de référent. Par contre, certaines CAVS acceptent seulement l'une des deux formes passives possibles (*Il est fait beaucoup de ski ici. *Du ski est fait (E + par Jean). *Il est fait (ce + un + ...) bourdonnement (E + par les abeilles). Ce bourdonnement est fait par les abeilles*)⁶⁹. Or, si certaines de ces formes sont mal acceptées lorsqu'elles sont indépendantes, elles deviennent naturelles quand elles se trouvent au sein d'une structure relative⁷⁰ (*Paul a fait (un + ce) voyage. ?(Un + ce) voyage a été fait par Paul. Le voyage qui a été fait par Paul est d'une*

⁶⁶ Kearns (1989) propose deux sous-types de constructions complexes V + N en anglais : celles qui peuvent être passivées (*make an inspection*) qu'elle nomme les verbes d'action vagues et celles qui s'opposent à cette opération syntaxique (*to give the rose a prune*) qu'elle nomme les vrais verbes légers. D'ailleurs, le dernier sous-type est réfractaire à d'autres opérations syntaxiques tandis que le premier ne l'est pas selon cette auteure.

⁶⁷ Nous discuterons davantage de ce groupe de supports dans la section 1.9.2.

⁶⁸ Sauf si l'on met l'accent sur *une*.

⁶⁹ Giry-Schneider (1978).

⁷⁰ Ce phénomène est général, c'est-à-dire aussi applicable aux structures dont le nom n'est pas prédicatif.

sorte particulière. Je pense au voyage qui a été fait par Paul)⁷¹. Par ailleurs, la passivation des CAVS à nom prédicatif sans déterminant est aussi possible⁷² (*Ordre a été donné de cesser le feu. Permission a été donnée à Jean par Paule de partir*).

De son côté, Vivès (1984a), qui a analysé attentivement le support *perdre*, admet que la passivation des phrases à ce support est interdite (**Les illusions sur Marie perdues par Paul étaient généreuses*), ce qui oppose ces constructions à celles dont le verbe est prédicatif et qui admettent la passivation (*Des clés ont été perdues par Paul*). Par contre, selon Vivès (1984a), seul *espoir* comme nom prédicatif du support *perdre* donne lieu à la phrase passive dans laquelle l'agent est obligatoirement exclu (*Tout espoir de sauver Paul est perdu. *Tout espoir de sauver Paul est perdu par le médecin*).

1.7.4.7. Conclusion

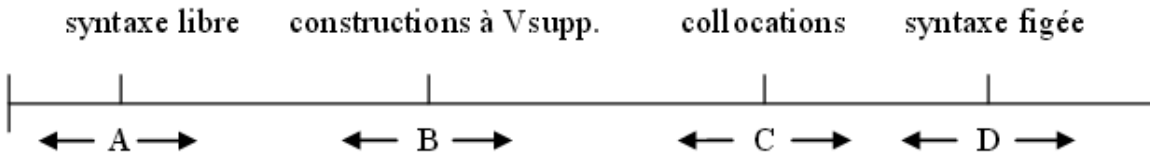
Les caractéristiques des CAVS que nous venons de voir représentent une toute petite partie de ce domaine⁷³. Elles semblent identiques ou presque à celles dont on se sert pour définir les LV. Nous pouvons constater que les restrictions particulières portent sur les CAVS qui ne sont pas a priori prévisibles. Pour élaborer une étude systématique des substantifs prédicatifs, il faudrait avant tout étudier chaque combinaison possible de ceux-là avec un verbe support en passant par toutes les transformations syntaxiques que ces structures autorisent (G. Gross et Vivès, 1986). Par contre, elles ne représentent pas le degré de figement propre aux LV et se rapprochent plus des constructions à verbe prédicatif que des LV par leur fonctionnement syntaxique. Notons également que Mejri (2008), lui aussi, est parvenu à cette conclusion après avoir fait une analyse concernant les formes en question. En effet, selon lui, les caractéristiques que partagent les

⁷¹ Giry-Schneider (1978).

⁷² Ruwet (1983), Simatos (1986), Giry-Schneider (1978).

⁷³ Vu l'ampleur et le nombre de verbes supports présents en français.

formes de la syntaxe libre et celles étant légèrement ou complètement contraintes peuvent être représentées sur un schéma où tous les chevauchements entre ces domaines sont bien observables.



Ainsi, entre la syntaxe libre et la syntaxe figée, se trouvent les CAVS et les collocations. Or, puisque les premières côtoient la syntaxe libre, elles partagent avec les constructions à verbe prédicatif une liberté combinatoire dont les restrictions paradigmatiques se rapprochent des collocations qui, quant à elles, sont des séquences libres soumises à l'attraction entre des termes lexicaux.

En plus, il découle de ces remarques le fait que le VS *faire*, qui ne fait qu'une partie du groupe que G. Gross (1996a) définit comme basique, présente déjà des difficultés particulières. Nous croyons que certains sous-groupes de ce domaine sont plus figés que les autres et par conséquent ils sont soumis aux contraintes de la détermination. Cependant, seulement une étude de chaque cas de CAVS serait en mesure de fournir une réponse claire à cette question (G. Gross, 1996a).

1.8. Propriétés typiques des CAVS

Les tests dont on se sert pour caractériser les CAVS, et que nous venons de voir, s'apparentent, voire sont identiques à ceux que nous avons invoqués pour les LV, qui, à leur tour, nous ont permis de déceler leurs propriétés opérationnelles. À la suite de ces deux présentations, on a pu

constater que les CAVS répondent différemment à certaines analyses et que, par conséquent, elles se distinguent des LV.

Nous présenterons ci-dessous certaines propriétés des CAVS qui leur sont propres et qui jouent un rôle important dans la distinction de ces constructions par rapport aux verbes prédicatifs ou aux LV.

1.8.1. Lien morphologique avec un verbe prédicatif

Un des critères qui a servi pour la description des CAVS est la relation morphologique que cette dernière peut entretenir avec un verbe prédicatif simple. À titre d'exemple, notons que la CAVS *donner une gifle* est reliée morphologiquement au verbe *gifler*. Or, contrairement à ce que souligne Bouffard (2003) cela n'est pas toujours le cas. Ainsi, la contrepartie de la CAVS déjà nommée ci-dessus, ce que G. Gross (1989) définit comme constructions converses du français, *recevoir une gifle* n'est pas morphologiquement reliée à un verbe simple, car un verbe simple qui exprimerait la même réalité n'existe pas⁷⁴. Par contre, la propriété qui nous semble intéressante pour l'étude des CAVS et que Bouffard (2003) attribue aux LV, est l'orientation verbale exprimée par le prédicat nominal. Considérons les exemples ci-dessous :

(33) Max donne une gifle à Luc.

(34) Max reçoit une gifle de Luc.

En effet, on constate que dans l'exemple (33), le VS *donner* oriente le procès vers le sujet *Max*, car c'est le sujet qui fait l'action. En revanche, dans la phrase (34), le procès est orienté vers l'objet *Luc* qui fait l'action. De plus, le VS *recevoir* modifie la structure argumentale du nom qui est le complément du nom prédicatif (*à Luc, de Luc*). Alors, un nom prédicatif peut se combiner

⁷⁴ Nous excluons la passivation dans ce cas.

avec plus d'un verbe donnant ainsi lieu à des constructions dont seulement une entretient la relation morphologique avec un verbe prédicatif (*donner une gifle =gifler*) tandis que l'autre comporte un verbe support qui fournit une orientation différente du procès (*recevoir une gifle ≠ gifler=?*).

Cependant, il existe des CAVS qui ne sont pas toujours en lien de synonymie avec le verbe prédicatif, car on ne peut trouver de relation sémantique entre le verbe simple et la CAVS comme c'est le cas dans les constructions suivantes : *Paul abrège sa visite. *Paul fait un abrégé de sa visite. Ou encore Paul abrège ce livre. Paul fait un abrégé de ce livre*⁷⁵. *Faire un abrégé* dans la construction *faire un abrégé de ce livre* ne signifie pas le rendre plus bref, mais le réécrire. Alors, il n'y a pas de relation sémantique entre les deux constructions. Donc on peut mettre en relation un verbe simple et une CAVS seulement pour une réalisation lexicale particulière des compléments ou des sujets (*La fenêtre donne sur la rue. *La fenêtre fait don sur la rue*) sans que les deux formes soient sémantiquement reliées.

1.8.2. Relation de synonymie entre une CAVS et une phrase à groupe nominal

Un autre critère, moins observable que les autres lors d'une simple analyse, est la propriété tout à fait particulière aux CAVS et que nous présentons ci-dessous.

En effet, nous savons déjà à présent qu'une CAVS comporte un verbe prédicativement vide (sans arguments) dont la seule fonction est d'apporter à un substantif prédicatif les informations aspectuelles⁷⁶. Toutefois, selon Giry-Schneider (1991a), une CAVS ne doit pas toujours être apparente; elle peut prendre des formes diverses avec lesquelles la forme de base (CAVS) entretient une relation de synonymie. Le verbe support peut être effacé sans que la construction

⁷⁵ Giry-Schneider (1987).

⁷⁶ Nous ajouterons à ces propriétés celles concernant l'orientation du procès, que nous venons de voir.

de laquelle il fait partie perde son statut de phrase. Ainsi, une CAVS relativisée est en relation de synonymie avec un groupe nominal comme dans les exemples suivants⁷⁷ :

(35) L'opinion que Jean a sur cette question (est connue).

(36) L'opinion de Jean sur cette question (est connue).

Pourtant, la substitution du VS par un autre verbe simple, en occurrence *avoir*, met en évidence l'absence de synonymie entre les deux formes :

(37) L'opinion que Jean résume sur cette question (est connue).

Or, ce qui est intéressant de remarquer c'est que, pour entretenir la relation de synonymie, le syntagme nominal *L'opinion de Jean sur cette question* peut être complément de n'importe quel verbe n'étant pas contraint par des restrictions sémantiques imposées par les rôles thématiques, sauf *avoir*.

(38) Paul approuve l'opinion de Jean sur ce sujet.

(39) ??Paul a l'opinion de Jean sur ce sujet⁷⁸.

Cela s'explique par le fait que l'adjonction d'un syntagme nominal humain au substantif nominal d'une CAVS est impossible⁷⁹, ce qui distingue le nom prédicatif d'un nom non prédicatif.

⁷⁷ Giry-Schneider (1991a) souligne qu'en grammaire générative le verbe support est traité indépendamment des problèmes que présentent les groupes nominaux qui y sont associés. Son analyse examine leurs traits définitoires et les relations qu'ils entretiennent et que nous présentons ici.

⁷⁸ Giry-Schneider (1991a). Cette auteure souligne que l'exemple (39) est interprétable, mais avec le sens différent de *Paul a la même opinion que Jean sur ce sujet*.

⁷⁹ Giry-Schneider (1987,1991b). *Marie fait la maison, Marie fait la maison de Paul. Marie fait un faux pas. *Marie fait un faux pas de Paul*. Mais si l'on remplace le VS faire par un autre verbe dont la valeur n'est pas celle d'un VS, la phrase devient tout à fait acceptable : *Marie applaudit le faux pas de Paul*.

Ainsi est-il fort intéressant de remarquer que les VS ne peuvent pas changer de catégorie grammaticale, car les transformations morphologiques caractérisent les verbes prédicatifs (M. Gross, 1996). Lorsqu'une forme verbale peut subir un changement de catégorie, son emploi dans ce cas-ci est prédicatif et ne renferme pas les propriétés des VS. C'est pourquoi M. Gross (1996) stipule que la nominalisation, par exemple, est une transformation morphologique que peut subir une forme verbale prédicative (40), ce qui donne la structure en (41), et non pas une structure prédicative nominale (42) puisque la structure en (43) n'est pas possible.

(40) Luc a donné une pierre précieuse à Léa.⁸⁰

(41) Le don d'une pierre précieuse est un geste symbolique.

(42) Luc a donné un conseil à Léa.

(43) *Le don d'un conseil n'est que de l'hypocrisie.

Considérons encore les exemples⁸¹ ci-dessous où nous illustrons le comportement d'un VS (44) par rapport à un verbe prédicatif (45) :

(44) Luc a un ascendant néfaste sur Max. = L'ascendant néfaste de Luc sur Max.

(45) Luc redoute un ascendant néfaste sur Max. ≠ L'ascendant néfaste de Luc sur Max.

La phrase (44) donne un syntagme nominal par effacement du VS. Dans cette construction, on voit un autre patron de distribution pour le sujet qui devient ainsi le complément du nom prédicatif. Par contre, la phrase (45) ne peut perdre son actualisation comme c'est le cas de la phrase (44), car le verbe n'y est pas exploité principalement pour sa valeur aspectuelle, mais pour sa valeur prédicative. Une telle phrase peut former un syntagme nominal par passivation, donc le maintien du verbe prédicatif est obligatoire :

⁸⁰ Exemples tirés de G. Gross (2008).

⁸¹ Tirés de G. Gross et Vivès (1986).

(46) L'ascendant néfaste sur Max redouté par Luc.

1.8.3. Double analyse

Les constructions à VS présentent une particularité qui concerne l'extraction de leurs groupes nominaux⁸². Ce phénomène est connu sous le nom de double analyse. À partir d'une structure telle que (No Vsup Dét N Prép N₁)⁸³, il est possible d'extraire par relativation, passivation, etc. soit l'ensemble du groupe nominal (Dét N Prép N₁), qui est le complément nominal avec son complément prépositionnel, soit l'élément (Prép N₁) tout seul, le syntagme prépositionnel complément du nom. Giry-Schneider (1978) souligne que cette propriété s'applique aux constructions à verbe opérateur (CAVS) et non pas aux constructions dont le verbe prend en charge la prédication. Considérons les exemples ci-dessous⁸⁴ :

(47) Luc commet une agression contre Max.

(48) Luc raconte une agression contre Max⁸⁵.

Considérons maintenant ce qui se passe lorsque les deux phrases subissent l'extraction du complément nominal avec son complément prépositionnel par rapport au changement provoqué par le déplacement du syntagme prépositionnel complément du nom.

(47a) C'est une agression contre Max que commet Luc.

(47b) C'est une agression que commet Luc contre Max.

(48a) C'est une agression contre Max que raconte Luc.

(48b) *C'est une agression que raconte Luc contre Max.

⁸² Giry-Schneider (1978, 1987, 1991a), G. Gross et Vivès (1986).

⁸³ Giry-Schneider (1978).

⁸⁴ Tirés de G. Gross et Vivès (1986).

⁸⁵ D'autres analyses font ressortir les différences entre les deux structures proposées, telles que le clivage : *C'est contre Max que Luc commet une agression.* **C'est contre Max que Luc raconte une agression.*

On peut constater que les deux extractions à partir de la phrase (47) sont possibles. Cette reconstitution syntaxique est tout à fait observable avec les phrases n'étant pas sémantiquement ambiguës. Par contre, avec la phrase (48), seule l'extraction du groupe nominal complet est observable et la dislocation de son complément prépositionnel donne lieu à une phrase sémantiquement inacceptable.

Or, nous constatons que les phrases (47) et (48) sont construites à partir d'un verbe simple accompagné d'un groupe nominal complexe complément d'objet. En effet, leur structure de surface paraît complètement identique. Pourtant, ce qui les sépare ce sont les valeurs que le verbe de chacune renferme par rapport au substantif nominal. Alors que la double analyse est possible avec une CAVS (47a) et (47b), elle ne l'est pas avec une construction dont le verbe est prédicatif (48a) et (48b). Ceci est attribuable au fait qu'une construction quelconque ne dépend pas uniquement du verbe ou d'un autre constituant en particulier, mais plutôt des relations qu'un verbe entretient avec le substantif qui l'accompagne. Ainsi est-il possible d'extraire seulement le complément du groupe nominal d'une CAVS (47b), tandis que cette opération syntaxique n'est pas possible avec une construction à verbe prédicatif (48b). Cette propriété des CAVS est attribuable au fait que le groupe prépositionnel est à la fois le complément du verbe support et celui du nom prédicatif, ce qui n'est évidemment pas le cas du complément d'une construction à verbe prédicatif.

1.9. Apports des constituants d'une CAVS

À la différence des LV, où les constituants n'ont pas d'apport précis à l'entièreté de la locution⁸⁶, sauf leur nature sémantique, le nom et le verbe d'une CAVS ont des rôles bien définis. Dans cette section, nous allons rendre compte de ces apports tels que définis par G. Gross (1996b, 2008).

1.9.1. Apport du nom prédicatif

Notons tout d'abord que l'élément renfermant les propriétés prédictives d'une construction est le premier par rapport à tout autre et c'est bien lui qui détermine la forme de l'actualisation. De cela découle que la nature sémantique du nom prédicatif d'une CAVS détermine grandement le choix de tous les verbes supports avec lesquels il peut se réaliser.

Pour établir une typologie des noms prédictifs, il faudrait que cette classification mette en évidence tous les VS auxquels un nom prédicatif pourrait être associé. Par exemple, Giry-Schneider (1978, 1987) démontre que les substantifs d'action sont compatibles avec le support *faire*. Or, G. Gross (1996b) souligne que cela n'est pas toujours le cas et que la notion d'action est beaucoup trop vaste pour être définie d'une telle façon. Par contre, répartir la notion d'action en sous-classes serait en mesure de rendre compte de toutes les formes requises du VS. Par exemple, certains actes administratifs et juridiques (49), les prédicats qui désignent « des bruits vocaux » (50), les opérations industrielles (51), les prédicats désignant *des coups* (52), etc. qui sont sans aucun doute des actions, ne se manifestent pas avec le support *faire*, mais avec un autre support.

(49) Les gendarmes ont (?fait, procédé à) l'arrestation du coupable.

⁸⁶ La plupart du temps métaphorique, le sens global des LV doit être déduit des mots les composant, dont l'entièreté renvoie à une réalité quotidienne (De Serre, 2011). De ce fait, les éléments en faisant partie n'y sont pas exploités dans leur sens premier.

(50) L'enfant a (?fait, poussé) un cri terrible.

(51) Alors on (?fait, procède à) le démoulage de la statue.

(52) Luc a (*fait, donné) un(e) (coup, gifle, claque, torgnole) à Paul.

On peut donc conclure que le VS *faire* n'est pas le support par excellence pour tous les sous-groupes que renferme le terme d'action. Il en va de même pour les supports qui actualisent les prédicats nominaux d'état aussi bien que ceux d'événement. Bien que les VS *avoir* et *avoir lieu* ne puissent, à eux seuls, prendre en charge l'actualisation de tout type de nom prédicatif appartenant au groupe des prédicats nominaux d'état, ou le VS *il y a* pour le groupe des prédicats nominaux d'événement, leur répartition en plusieurs sous-groupes pourrait effectivement mettre en lumière les liens sémantiques entre certains noms prédicatifs et les VS que ces derniers sélectionnent (G. Gross 1996b). Il en découle qu'une étude systématique des propriétés sémantiques que renferment les noms prédicatifs par rapport aux VS est primordiale pour qu'une typologie des noms prédicatifs voie le jour.

1.9.2. Apport du VS

Jusqu'à présent, nous avons constaté que le rôle principal des VS est d'actualiser le prédicat nominal, c'est-à-dire d'y apporter les informations de temps, de personne et de nombre. Nous verrons dans ce qui suit, et selon ce que propose G. Gross (1996b, 2008) une autre propriété que renferment ces verbes. En effet, outre les caractéristiques nommées ci-dessus, les VS prennent en charge la traduction de la valeur aspectuelle octroyée au prédicat nominal et c'est bien ce dernier qui, en fonction de sa nature sémantique, sélectionne les aspects possibles par le biais des VS. Ainsi les VS véhiculent aussi des informations sur la nature interne du procès d'une CAVS⁸⁷.

⁸⁷ Gross G. (1996b) souligne qu'en français, puisque c'est une langue analytique, les informations aspectuelles devraient être recherchées dans la phrase entière.

L'aspect inchoatif souligne le début d'un procès. Les VS qui lui sont souvent associés sont *prendre, débiter, entamer*, etc. Les verbes ponctuels de ce procès sont exclus (53), car il s'agit d'un événement ou d'une action duratifs (54).

(53) *Paul entame un saut.

(54) Paul entame une réponse interminable⁸⁸.

Ces deux exemples mettent bien en évidence l'affirmation de G. Gross (1996b) selon laquelle les valeurs aspectuelles en français sont bien présentes dans la phrase entière. Remarquons également que les verbes *commencer* et *entreprendre* ne sont pas considérés comme des VS inchoatifs, car ils renferment des propriétés syntaxiques différentes de celles propres aux VS. En effet, ils opèrent sur le verbe *faire* qui, dans ce cas, agit comme un VS du nom prédicatif.

(55) Paul (commence à) (entreprend de) faire une étude sur la vinification⁸⁹.

L'aspect itératif indique la répétition d'un procès. En français, outre les autres moyens linguistiques, les affixes verbaux marquent souvent l'itération (*redemander, refaire*, etc.) et sont généralement réservés aux VS qui actualisent des substantifs nominaux d'action. D'autres verbes spécifiques sont uniquement itératifs puisqu'ils ne sont pas formés par affixation (*réitérer, renouveler, multiplier, ressasser*, etc.).

Les VS converses mettent en valeur l'inversion des actants par le biais des verbes transitifs spécifiques, ce qui permet la permutation des arguments d'une proposition à la manière des constructions passives. Or, la morphologie verbale n'y joue aucun rôle, car les arguments sont permutés au moyen de l'association de deux VS converses. Par exemple, la construction converse

⁸⁸ G. Gross (1996b).

⁸⁹ G. Gross (2008).

du verbe *donner* est *recevoir* (*Paul a donné une gifle à Max, Max a reçu une gifle de la part de Paul*) que G. Gross (2008) qualifie aussi de support actif et support passif respectivement. D'autres paires de constructions converses en français sont bien observables : *infliger-subir* (*infliger une sanction-subir une sanction*), *faire-recevoir* (*faire une anesthésie générale-recevoir une anesthésie générale*), *exercer-subir* (*exercer des représailles-subir des représailles*), *procéder-faire l'objet* (*procéder au démoulage-faire l'objet du démoulage*)⁹⁰, etc.

Les VS basiques, dont la valeur aspectuelle est plutôt neutre, sont les supports les plus représentatifs en français. Ils sont au nombre de quatre : *avoir, faire, donner* et *être*⁹¹. Cependant, plusieurs d'entre eux possèdent des variantes inchoatives (*entamer pour faire, prendre pour avoir*, etc.), mais aussi sont étudiés dans le cadre des verbes converses.

Les VS métaphoriques sont classés comme des supports spécifiques en raison de l'image métaphorique à laquelle renvoient les constituants d'une construction dont ils font partie. Puisqu'on sait que cette propriété caractérise les expressions idiomatiques figées, les CAVS métaphoriques sont souvent confondues avec ces expressions en raison de cette propriété sémantique et elles sont par conséquent traitées en tant que telles. Pourtant, leur nature syntaxique est complètement différente de celle caractérisant les expressions figées. En effet, les VS métaphoriques renferment toutes les propriétés des VS telles que définies jusqu'à présent (56). Ils peuvent être effacés d'une CAVS (57). Ils peuvent former un groupe nominal (58). Ils ne donnent pas lieu à une nominalisation (59).

(56) Il caressait l'espoir de partir.

⁹⁰ G. Gross (1989).

⁹¹ Puisque ce dernier est le support pour les adjectifs et non pas pour les noms prédicatifs, il ne fait pas l'objet de la présente étude.

(57) Son espoir de partir.

(58) L'espoir de partir qu'il a caressé longtemps.

(59) *Sa caresse de l'espoir⁹².

En ce qui concerne l'aspect progressif, qui transcrit l'évolution de l'action dans la dimension temporelle, les VS que l'on classerait normalement comme duratifs sont écartés de cette classe en raison de leur fonction opérationnelle. Par exemple, le verbe *continuer* n'est pas un VS duratif puisqu'il opère sur le VS *faire* et ne renferme donc pas les propriétés des VS qui actualisent des noms prédicatifs.

(60) Luc continue de faire sa dissertation.

Par contre, le verbe *poursuivre* est un VS duratif, car il agit en tant que tel dans des CAVS dont l'aspect est duratif et ne peut opérer sur le VS *faire*.

(61) Luc poursuit *(de faire) l'ascension du mont Tremblant⁹³.

Et finalement, l'aspect terminatif, par opposition à l'aspect inchoatif, marque le moment final d'une action. Pour les mêmes raisons que l'on ne traite pas le verbe *continuer* comme un VS duratif ou *commencer* comme un VS inchoatif, les verbes tels que *cesser*, *finir*, *achever*, etc. ne font pas partie des VS terminatifs parce qu'eux aussi ne possèdent pas les propriétés des VS. Par contre, les verbes tels que *interrompre* et *suspendre* sont des VS terminatifs, car ils marquent la fin d'une action et servent bien de VS pour les noms prédicatifs⁹⁴.

⁹² G. Gross (1996b).

⁹³ G. Gross (2008).

⁹⁴ Puisque les VS progressifs et terminatifs ne peuvent commuter avec un verbe simple, ou avec le support *être*, car dans ce cas-là, il y aurait la perte de l'aspect, ils ne font pas partie des tests que nous avons conçus pour cette étude.

(62) Luc a interrompu son travail.

(63) Luc a suspendu les hostilités contre ses voisins⁹⁵.

1.10. Conclusion

Dans ce qui précède, nous avons passé en revue les principales propriétés des LV et des CAVS et nous pouvons constater que plusieurs d'entre elles, telles que la double analyse ou la relation de synonymie entre une telle construction et une phrase à groupe nominal, ne sont pas observables avec les LV et en tant que telles elles jouent un rôle important en ce qui concerne la définition des relations syntaxiques et sémantiques entre le nom prédicatif et une CAVS (*Max désire travailler, Max a un désir de travailler, Max est désireux de travailler* (G. Gross, 1996b)). Ces trois phrases mettent en évidence l'existence de deux autres fonctions prédicatives dont la première est représentée par le verbe *désirer*. En effet, outre la forme verbale, les prédicats en français peuvent aussi avoir des formes nominales et adjectivales. Pour éviter la redondance, G. Gross (1996b, 1995) propose que toutes ces formes prédicatives soient présentées de la façon suivante : *désir-* (*Nhum, phrase*) ce qui signifie que pour qu'une phrase avec le prédicat *désir-* (*désirer, désir, désireux*) soit sémantiquement réalisable, il faut que celle-ci comporte un sujet humain et un complément de nature phrastique. L'actualisation d'une forme prédicative dépend de sa catégorie morphologique comme on vient de le voir. Un prédicat verbal est actualisé par des désinences verbales propres ou par des verbes auxiliaires tandis que les VS remplissent cette fonction pour les noms prédicatifs et les adjectifs, d'où l'utilité de les étudier et de les examiner attentivement. En raison d'une telle approche, devraient être listées dans les entrées lexicales d'un

⁹⁵ G. Gross (2008).

nom non seulement les verbes auxquels il s'apparente, mais aussi tous les déterminants qui font partie des nominalisations lexicales (Gross et Valli, 1991).

Chapitre 2

Étude empirique

La littérature concernant le phénomène qui fait l'objet de notre analyse est abondante. Pourtant, malgré la pertinence des critères discutés, les CAVS ne font pas l'objet d'une étude unifiée en raison de leur nature syntaxique. Les LV sont assujetties au même sort. Dans plusieurs études, les CAVS dont le substantif nominal n'est pas précédé de déterminant, sont souvent traitées comme des LV. Pourtant, le fait que le déterminant est absent phonétiquement d'une CAVS n'appuie pas la prémisse que ce dernier est figé et que dans les phrases nominalisées ou avec l'ajout de modifieurs il ne peut prendre de forme différente de celle déjà mentionnée.

En plus de notre étude théorique, qui fait l'objet du chapitre 1, nous avons mené une étude empirique⁹⁶ dans le but d'examiner la perception et la production des structures verbales complexes en français par des apprenants du français langue seconde (FL2). Cette étude serait en mesure de rendre compte de l'existence de deux différents domaines au sein de celui que nous étudions au sens large. Faisant face aux choix multiples, les apprenants choisiraient-ils le plus souvent une CAVS ou une LV et laquelle ou lesquelles des constructions proposées, par rapport à la typologie établie par G. Gross (1996a), seraient les plus souvent choisies ou les mieux réussies : celles susceptibles à des paradigmes lexicaux ou celles étant difficilement modifiables?

⁹⁶ À notre connaissance, aucune étude empirique portant sur l'acquisition ou l'évitement des CAVS est des LV en français n'a vu le jour jusqu'à présent.

En outre, cette étude est susceptible de rendre compte de l'évitement des formes verbales complexes⁹⁷ par les apprenants du français L2. En effet, plusieurs chercheurs travaillant sur l'anglais (Liao et Fukuya, 2004; Dagut et Laufer, 1985; Laufer, 2000; Siyanova et Schmitt, 2007) ont observé l'évitement comme stratégie utilisée par les apprenants devant les structures complexes de la L2. Les apprenants choisissent le plus souvent les formes simples au détriment des formes composées⁹⁸ (par exemple *return* au lieu de *get back*, *postpone* au lieu de *put off* ou encore *suggest* au lieu de *come up with*)⁹⁹. Nous aimerions alors vérifier si ce phénomène est aussi observable en français sachant que les auteures telles que Gonzalez (2008,2007), De Serre (2011), Detry (2008), entre autres, soulignent que l'acquisition des formes verbales complexes se révèle difficile pour les apprenants d'une L2, car ces structures ne leur sont enseignées que de façon très marginale. Par ailleurs, un groupe de francophones fait partie de notre étude. Nous croyons qu'une comparaison entre les deux groupes nous permettra de vérifier l'évitement des formes étudiées par les apprenants par rapport aux locuteurs natifs du français. Dans la section subséquente, nous mettrons en lumière les difficultés auxquelles font face les apprenants du FL2 en ce qui a trait à l'acquisition des formes verbales complexes.

2.1. Acquisition et enseignement des LV et des CAVS

Apprendre une langue seconde suppose pour l'apprenant l'appropriation d'un nouveau système langagier où sont impliquées diverses opérations cognitives (Véronique, 2009). Or, ces nouveaux matériaux linguistiques ne sont pas tous acquis de la même manière. Véronique (2009) souligne que selon certains auteurs, notamment Kellerman (1979) et Jordens (1979), l'apprenant perçoit sa langue *maternelle* comme étant composée d'une zone neutre et d'une zone marquée. C'est de

⁹⁷ Ce phénomène a été tout d'abord exploré par Schachter (1974) (Liao et Fukuya, 2004).

⁹⁸ Nous reviendrons à ce sujet dans la section 2.1.

⁹⁹ Les exemples sont tirés de Siyanova et Schmitt (2007).

cette dernière que relèvent les expressions idiomatiques, en tant que formes figées, puisqu'elles sont reliées à la spécificité de chaque langue et en tant que telles elles bloquent le passage d'une langue à l'autre.

Par ailleurs, De Serres (2011) reprend la proposition de Hilton (2008) selon laquelle l'acquisition d'une langue seconde passe par deux systèmes mnésiques : la mémoire déclarative et la mémoire procédurale. Même si ces deux systèmes occupent la même localisation dans la structure cérébrale, chacun traite les parties de la langue acquise de façon différente. En effet, la mémoire procédurale consiste en l'acquisition automatisée où l'apprenant acquiert des savoirs soumis à un traitement cognitif inconscient de l'information. Par contre, la mémoire déclarative contient des séquences acquises sous la forme de schémas que l'apprenant stocke dans la mémoire de façon consciente. C'est donc grâce à la mémoire déclarative que les expressions verbales complexes sont mémorisées par les apprenants d'une L2.

Une dimension concernant les CAVS et les LV en français toujours peu explorée est l'apprentissage et l'acquisition de ces formes par les apprenants du FL2. Gonzàlez (2007) souligne que cela est grandement relié à la réputation que certains linguistes accordent à l'étude de toute expression figée. Les qualifiant de « triviales, banales et familières »¹⁰⁰, plusieurs manuels dédiés aux apprenants du FL2 ne font mention de ces séquences de mots que d'une façon marginale, les laissant ainsi repoussées dans des mentions moins importantes, souvent situées dans les coins des manuels¹⁰¹. Elles constituent cependant des éléments incontournables du discours et leur omission par les apprenants ne semble pas du tout naturelle. C'est ce qui

¹⁰⁰ Gonzàlez (2007).

¹⁰¹ Dans un travail récent, Gonzàlez (2014) souligne que la phraséologie est en voie d'épanouissement, car de nombreux linguistes et didacticiens manifestent de plus en plus d'intérêt envers ce phénomène.

distingue les locuteurs natifs des apprenants d'une L2¹⁰². Il semble que les mêmes caractéristiques portant sur l'anglais soient observables aussi. Siyanova et Schmitt (2007) et Liao et Fukuya (2004) affirment que les formes verbales complexes en anglais sont plus productives dans les discours oraux qu'à l'écrit. Il semble donc que, dans les discours écrits, les formes verbales complexes en français et en anglais soient assujetties au même sort et que les verbes simples aient une prépondérance en ce qui a trait au choix entre les deux. À l'issue de cette discussion, on peut constater que, d'une façon générale, les constructions verbales complexes présentent des difficultés particulières aux apprenants d'une L2 et que l'acquisition de ces formes s'avère problématique en raison de la manière dont elles sont introduites dans des manuels d'apprentissage.

L'enseignement du français L2 mise avant tout sur la clarté, l'élégance¹⁰³ et l'évitement des structures familières auxquelles les structures figées sont grandement associées. Et pour cela, elles s'opposent à la devise du style soutenu qui préconise et impose même aux apprenants les formes recherchées, en évitant toute familiarité (González, 2007)¹⁰⁴.

Pourtant, chaque langue dispose des séquences de mots figées ou semi-figées que les locuteurs natifs de cette langue maîtrisent sans s'en rendre compte. Cette capacité de pouvoir juger des séquences de mots comme grammaticales ou agrammaticales est l'élément crucial dans la théorie de la grammaire générative. Sans vraiment savoir comment ni pourquoi, le locuteur natif d'une langue quelconque apprend à généraliser à partir de ce qu'il a déjà entendu. Donc il ne produira jamais une phrase qu'il n'a pas entendue auparavant et qui, du point de vue sémantique

¹⁰² González (2007, 2008), Siyanova et Schmitt (2007), Mel'čuk (1993).

¹⁰³ Terme employé par González (2007, 2008).

¹⁰⁴ Siyanova et Schmitt (2007) soulignent eux aussi que les verbes simples sont plus utilisés dans les discours académiques et dans les contextes formels.

ou syntaxique, n'est pas interprétable¹⁰⁵. Il existe alors un mécanisme interne qui permet aux locuteurs d'acquérir la grammaire de la langue à laquelle ils sont exposés. Cette hypothèse, nommée *la pauvreté du stimulus*, a été élaborée par Chomsky (voir Bouchard, 2001; Radford 2006, 1997).

Or, comme nous le savons, les LV et les CAVS sont des séquences de mots préfabriquées, dans la plupart des cas, et elles ne sont pas régies par des règles grammaticales générales. Afin de se les approprier et de les stocker dans la mémoire, le locuteur doit tout d'abord les entendre dans son entourage. Et c'est pour cela que la didactique de ces séquences de mots est aussi importante en L1 (González, 2008, 2007), car elles ne peuvent être acquises en se fiant à la généralisation des règles grammaticales. Et selon Goldberg et Casenhiser (2008), l'appropriation des structures phrastiques est à la base de l'acquisition d'une langue. Cela explique aussi pourquoi chaque communauté linguistique d'une langue en particulier possède des séquences de mots figées qui lui sont propres, même si elle ne se situe pas géographiquement très loin des communautés avoisinantes, et que les locuteurs qui n'en font pas partie ne peuvent comprendre a priori.

En ce qui concerne les apprenants des L2, en raison du pauvre enseignement des séquences figées, ils sont confrontés à de nombreux obstacles. Selon (Siyanova et Schmitt, 2007), ils doivent faire face à plusieurs difficultés liées à l'acquisition des formes verbales complexes lors de l'apprentissage d'une L2¹⁰⁶. Tout d'abord, la notion sémantique qui relève d'un mot simple est plus évidente que celle que renferme une suite de mots soudés. L'apprenant doit avoir acquis la

¹⁰⁵ Le locuteur natif d'une langue peut produire des phrases qu'il n'a jamais entendues, mais qui sont interprétables sémantiquement et syntaxiquement, par exemple *une souris bigarrée s'est fait manger par une pieuvre minuscule*, phrase que vraisemblablement personne n'a jamais entendue.

¹⁰⁶ Nous discuterons des difficultés qui peuvent s'appliquer aux CAVS et aux LV en français et délaierons celles qui sont propres à l'anglais (par exemple le déplacement de la particule *up* dans certaines formes).

forme complexe afin de pouvoir comprendre le sens qui en émane faute de quoi il essaierait d'en déduire le sens en cherchant le sens premier de chaque constituant de cette forme.

Comme nous avons déjà constaté que les constructions verbales complexes en général posent des difficultés particulières aux apprenants des L2, nous verrons à présent que chacun des groupes de cet ensemble ayant des propriétés différentes n'est pas perçu de la même manière en ce qui a trait à leur acquisition en L2. En effet, les LV et les CAVS présentent des difficultés propres aux deux groupes. Ainsi, Siyanova et Schmitt (2007) stipulent que la transparence ou l'opacité sémantique d'une suite de mots joue un rôle important en ce qui concerne l'acquisition de ces formes. Une suite de mots telle que *get back* est sémantiquement transparente et présente moins de difficultés aux apprenants. Par contre, la forme complexe *brush up=revise*¹⁰⁷ pose des problèmes particuliers, car le sens de ses composants lexicaux n'équivaut pas à leur sens premier. Le sens d'une telle forme complexe devrait être recherché dans l'image métaphorique à laquelle renvoient les constituants de cette forme (Detry, 2008; De Serres, 2011; González, 2007, 2008).

Siyanova et Schmitt (2007) mettent aussi en exergue l'importance de la polysémie des constructions complexes. Ainsi, la notion pragmatique est primordiale pour octroyer le sens à une suite composée de plusieurs mots. Par exemple, la suite de mots *bring up* peut avoir plusieurs sens dépendamment des arguments l'accompagnant (*bring up the tools=carry them up, bring up the children=nurture them, bring up a suggestion=mention*)¹⁰⁸. Cette observation appuie fortement la proposition de l'approche lexique-grammaire selon laquelle l'étude portant sur la syntaxe et la sémantique d'un mot prédicatif ne peut se confiner aux mots isolés, mais

¹⁰⁷ Siyanova et Schmitt (2007).

¹⁰⁸ Siyanova et Schmitt (2007).

plutôt aux phrases simples contenant ces derniers, qui fournissent alors une unité de base à étudier.

De son côté, Cavalla (2009b) souligne l'intérêt de l'enseignement de la phraséologie. Selon cette auteure, les apprenants d'une L2 font souvent des erreurs portant sur les séquences de mots figées. Afin d'exprimer une réalité pour laquelle il existe une forme figée en L2, les apprenants construisent soit des phrases complexes qui ne sont pas observables dans les discours des locuteurs natifs soit des phrases compréhensibles, mais peu fréquentes chez les locuteurs natifs¹⁰⁹. Par ailleurs, Cavalla (2009b) constate, à l'instar de plusieurs autres auteurs et chercheurs¹¹⁰, que l'occurrence des formes figées est beaucoup trop significative et que la maîtrise de ce phénomène fournit une cohérence du discours rapprochant ainsi le discours d'un apprenant d'une L2 de celui du locuteur natif.

Or, différentes remarques font surface lorsque la langue étudiée est proche de la langue maternelle de l'apprenant. Irujo (1986), par exemple, a trouvé que les apprenants peuvent facilement se référer à leurs langues maternelles pour décoder et transférer une séquence de mots figée en langue cible si les formes en question sont semblables. Par ailleurs, cette stratégie d'apprentissage des formes figées est préconisée par González (2008, 2007) et Detry (2008). En se référant à la langue maternelle, l'apprenant pourrait trouver une suite de mots semblable et en fonction de celle-ci décoder l'expression recherchée.

Par contre, l'apprentissage des CAVS se révèle encore plus problématique en raison de l'absence de sens idiomatique ou de lien métaphorique auxquels l'apprenant pourrait faire

¹⁰⁹ Par exemple, les apprenants utilisent *continuer son idée* au lieu de *poursuivre son idée*.

¹¹⁰ Lewis (2000) (cité dans Cavalla 2009b) affirme que plus de la moitié des discours est composée de formes figées et préfabriquées.

référence. Elles doivent donc être acquises en tant que telles puisqu'elles sont régies par un ensemble de restrictions d'ordre morphologique, sémantique, lexical et syntaxique. En outre, à la différence des LV dont l'usage dans le discours est souvent optionnel, la maîtrise des CAVS en français, en particulier celles n'ayant pas d'équivalent simple avec lequel elles peuvent commuter, est tout à fait nécessaire pour assurer la fluidité et la cohérence du discours (González, 2008, 2007).

Un autre point que nous avons retenu se révèle fort pertinent en ce qui concerne ces formes. Dans son analyse faite sur la phraséologie en français, González (2008) propose une typologie des structures figées qu'elle répartit en plusieurs groupes¹¹¹ (les formes routinières, par ex. *bonne journée*; les expressions imagées, par ex. *voir trente-six chandelles*; les collocations, par ex. *poser une question, rendre visite* et les parémies, par ex. *après la pluie, le beau temps*). Nous pouvons constater que le groupe qu'elle définit comme collocations comporte les formes que nous analysons comme CAVS. Et González (2008) attire une attention particulière sur ces séquences de mots. En effet, selon cette auteure, ces formes sont les plus délaissées aussi bien par les enseignants que par les apprenants. À une observation semblable parvient Cavalla (2009a, Chapitre 3, ¶ 1) : « Malgré leur fréquence dans la langue quotidienne, les collocations sont peu prises en compte dans l'enseignement du FLE¹¹². » Ces observations appuient notre remarque que l'acquisition des CAVS se révèle fort difficile et problématique pour les apprenants.

Suite à cette discussion, nous pouvons observer que les formes verbales complexes idiomatiques, ce que sont dans la plupart des cas les LV, et celles dont le sens n'est pas opaque,

¹¹¹ Elle divise ces groupes en plusieurs sous-groupes que nous n'élaborerons pas dans le cadre de notre présent travail.

¹¹² Notons que cette auteure traite aussi comme collocations les formes que nous classifions comme CAVS (*poser un problème, avancer une hypothèse, etc.*)

mais relève d'une combinaison de mots dont le syntagme nominal ne jouit souvent pas de la détermination libre (les CAVS), renferment les difficultés propres à chacun des deux groupes. Puisque nous savons à présent que les LV et les CAVS sont constituées de plusieurs sous-groupes, nous croyons que chacun de ces sous-groupes présentera des difficultés particulières aux apprenants du FL2 et qu'il y aura des différences en ce qui concerne leur acquisition.

2.2. Questions de recherche et hypothèses

En nous appuyant sur la littérature présentée ci-dessus, voici nos questions de recherche. Dans un premier temps, nous vérifierons l'évitement en général des séquences à l'étude par les apprenants : y a-t-il une préférence pour les verbes prédicatifs simples ou les LV et les CAVS? La deuxième question concerne l'évitement de ces formes au sein d'un seul groupe que nous examinons. Lesquelles des deux structures que nous étudions seront le plus souvent évitées : les LV ou les CAVS? Finalement, sachant que chacun des phénomènes est divisé en plusieurs sous-types, lequel d'entre eux serait-il le plus souvent choisi?

Les hypothèses qui forment la base de notre étude sont les suivantes. Les apprenants du FL2 éviteront en général les constructions verbales complexes et auront une préférence pour les verbes prédicatifs simples. Par ailleurs, nous croyons que les apprenants réussiront le mieux les constructions les plus figées, c'est-à-dire celles qui ne sont guère susceptibles à des manipulations de nature syntaxique ou sémantique. Puisque les LV comportent de telles constructions, nous croyons qu'elles seront ainsi mieux réussies que les CAVS. Mais aussi, sachant que certains sous-groupes des CAVS sont plus réfractaires aux manipulations que les autres, nous pensons que les groupes les plus figés seront les mieux réussis.

2.3. Méthodologie

Dans cette section, nous décrivons les participants à notre étude ainsi que les outils de cueillette et d'analyse des données.

2.3.1. Participants

109 participants au total ont pris part à notre étude, dont 79 se sont exprimés comme apprenants du FL2 des niveaux débutant, intermédiaire et avancé. Un groupe de 30 francophones fait également partie de notre échantillon.

De ces participants, on dénombre 38 hommes (34 %) et 71 femmes (66 %), âgés entre 18 ans et 67 ans (la moyenne d'âge est 25 ans). Les variables concernant l'âge et le sexe n'ont pas été retenues dans l'analyse des données.

Les participants qui se sont exprimés comme locuteurs natifs du français sont tous d'origine canadienne ou française. Ils sont âgés de 18 à 67 ans. Ils ont grandi entièrement dans le milieu francophone, bien que plusieurs affirment avoir été en contact constant avec l'anglais.

Les participants qui ont affirmé avoir une autre L1 que le français forment un groupe dont plusieurs langues maternelles ressortent. Les anglophones sont les plus nombreux : ils sont au nombre de 34. Par ailleurs, il y a 6 hispanophones, 8 sinophones, 7 arabophones et le reste est réparti entre les langues suivantes : portugais, hollandais, perse, russe, hindou, swahili, indonésien, letton, grec, roumain, bulgare, hokkien, malayen et bengali. Par contre, certains d'entre eux ont terminé leurs études primaires et secondaires ou même universitaires en français, et pour cela nous les avons inclus dans le groupe des francophones.

2.3.2. Conception et administration des tâches

L'objectif de notre présente étude étant d'examiner l'acquisition des LV et des CAVS, prenant appui sur la typologie proposée par G. Gross (1996a, 2008) nous avons conçu 4 tâches où ces constructions seront examinées par rapport aux verbes prédicatifs simples.

La première tâche (voir l'annexe 2) est un QCM composé de 15 questions. Ces 15 questions renferment tous les sous-groupes des LV et des CAVS, tels que définis par G. Gross (1996a, 2008)¹¹³. Pour accomplir cette tâche, les participants devaient choisir une des deux propositions, qui désignaient une même réalité, qui leur semblait la plus naturelle. Par exemple, ils pouvaient choisir soit la proposition contenant un verbe prédicatif simple (1), soit la proposition dont la prédication était prise en charge par une construction verbale complexe (2).

(1) Max espère voyager toute sa vie

(2) Max caresse l'espoir de voyager toute sa vie.

La deuxième (voir l'annexe 2) est une tâche de transformation qui proposait 10 questions aux participants. Elle leur présentait des propositions complètes, comme dans l'exemple (3), comportant un verbe prédicatif simple pouvant être transformé en une LV ou en une CAVS. Certains de ces verbes pouvaient être substitués par l'une et l'autre de ces formes. On a demandé aux participants de transformer le verbe de l'énoncé proposé en un verbe équivalent ou en une expression verbale. Cette tâche avait pour but de vérifier si les participants allaient reformuler le verbe simple en une construction verbale complexe, c'est-à-dire en une CAVS ou une LV, ou allaient plutôt trouver un synonyme simple à ce verbe.

¹¹³ Hormis ceux qui ne peuvent commuter avec un verbe simple ou avec le VS *être*.

(3) Dès que Paul a appris qu'il devrait rénover cette vieille maison, il s'est enfui¹¹⁴.

La troisième tâche (voir l'annexe 2) est également un QCM composé de 15 questions, mais différent du premier en ceci qu'il proposait une phrase à verbe prédicatif, une phrase à verbe complexe (CAVS ou LV) et la proposition « les deux phrases sont équivalentes », comme dans l'exemple (4). À l'aide de cette tâche, nous voudrions vérifier si les apprenants choisissent une construction en particulier, c'est-à-dire le verbe prédicatif simple, une des constructions que nous étudions, ou restent neutres devant le choix. Cette tâche devrait être en mesure de montrer si les apprenants remarquent la relation synonymique entre la phrase à verbe simple et celle à verbe complexe.

(4) Il nous faut une table solide et celle-là va faire l'affaire.

Il nous faut une table solide et celle-là va convenir.

Les deux phrases sont équivalentes.

Finalement, la quatrième tâche (voir l'annexe 2), qui comporte 11 questions, consistait en la traduction d'un verbe simple, d'une LV ou d'une CAVS de l'anglais vers le français, à partir d'une proposition comme dans l'exemple (5). L'objectif derrière toutes les tâches était le même : vérifier la préférence pour un verbe simple versus un verbe complexe et mesurer certains phénomènes comme l'évitement.

(5) This morning, my neighbour kicked the bucket.

¹¹⁴ Dans ce cas, les participants pouvaient substituer au verbe prédicatif *s'enfuir* soit la CAVS *prendre la fuite*, soit les LV *prendre ses jambes à son cou* ou *prendre la poudre d'escampette*.

Ces tâches étaient administrées aux participants volontaires apprenant le français comme L2 ou L3 et à des francophones à l'Université Concordia. Le recrutement a commencé en septembre 2015 et a pris fin en décembre de la même année.

2.3.3. Traitement des données

Pour traiter les données, nous avons tout d'abord créé un fichier Excel où nous avons inscrit, à part les données portant sur le domaine faisant partie de notre étude, toutes les données démographiques concernant les participants, par exemple : leur L1, la langue parlée à la maison, les langues dans lesquelles les participants ont été scolarisés aux niveaux primaire, secondaire et universitaire, etc. Ces données nous ont permis de déterminer les compétences langagières en français de chaque participant.

En ce qui concerne les données portant sur les CAVS et LV, nous les avons traitées de la manière suivante. Puisque nous avons demandé aux participants de choisir entre des constructions verbales complexes et des constructions verbales simples, nous avons utilisé des chiffres comme codes pour la transcription de leurs réponses. Le programme statistique SPSS est celui que nous avons mis à l'œuvre pour traiter nos données.

2.4. Résultats

Afin d'analyser la performance des groupes francophone et non francophone qui font partie de notre étude et d'en déterminer les différences en ce qui concerne la perception et la production des constructions verbales complexes, nous avons comparé plusieurs résultats obtenus à partir des tâches proposées aux participants de cette étude. Il importe de préciser que la distribution des données déviait de la normalité dans la plupart des cas et en raison de cela nous nous sommes servis de tests non paramétriques pour nos statistiques inférentielles.

2.4.1. Analyse des données manquantes

Dans un premier temps, nous avons analysé les données manquantes en ce qui concerne les tâches de traduction et de transformation (tâche 2 et tâche 4). En ce qui concerne ces tâches, les participants étaient instruits de traduire ou de reformuler une construction verbale complexe ou un verbe prädicatif simple en une construction verbale complexe ou en un verbe prädicatif simple. Plusieurs participants de cette étude n'ont soumis aucune réponse. Cette omission de réponses a été analysée par le programme SPSS comme donnée manquante. Dans notre échantillon, ces données pour les francophones sont en moyenne de 4,75 % et pour les non-francophones cette moyenne est de 14,86 %.

	Francophone	N	Moyenne	Écart type
Nombre de réponses manquantes	Francophone	38	,0475	,07027
	Non-francophone	71	,1486	,10850

Tableau 1 : Distribution des données manquantes

Le test U de Mann-Whitney démontre que le ratio des réponses manquantes entre le groupe francophone et le groupe non francophone n'est pas identique.

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio des réponses manquantes est identique pour les deux groupes.	Test U de Mann-Whitney d'échantillons indépendants.	,000	Rejeter l'hypothèse nulle.

Tableau 2 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution des données manquantes

Nous pouvons alors conclure que les différences entre le groupe francophone et le groupe non francophone, en ce qui concerne les données manquantes, sont significatives ($p = ,000$).

2.4.2. Analyse du choix des verbes simples vs les LV

Ensuite, nous avons analysé le choix des verbes simples par rapport aux LV et cette analyse est limitée aux tâches de choix multiples (tâche 1 et tâche 3). Cette analyse indique que les francophones choisissent des verbes simples en moyenne à 51,39 % alors que les non-francophones font ce choix dans 59,38 % des cas.

	Francophone	N	Moyenne	Écart type
Ratio verbe simple vs LV	Francophone	38	,5139	,22075
	Non-francophone	71	,5938	,13759

Tableau 3 : Distribution des verbes simples vs les LV

Le test statistique U de Mann-Whitney met en évidence que la distribution du ratio des verbes simples vs les LV est identique pour les deux groupes.

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio verbe simple vs LV est identique pour les deux groupes.	Test U de Mann-Whitney d'échantillons indépendants.	,148	Retenir l'hypothèse nulle.

Tableau 4 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution des verbes simples vs les LV

La différence entre les deux groupes n'est pas significative ($p = 0,148$). On peut donc affirmer que les apprenants du français L2 choisissent les LV autant que ne le font les francophones dans notre échantillon.

2.4.3. Analyse du choix des verbes simples vs les CAVS

En ce qui concerne l'analyse portant sur le choix entre une CAVS et un verbe simple dans les tâches de perception (1 et 3), les résultats sont similaires à ceux que nous avons déjà observés

avec les LV. En effet, les francophones choisissent les verbes simples en moyenne à 40,19 % tandis que les non-francophones le font en moyenne à 44,69 %.

	Francophone	N	Moyenne	Écart type
Ratio verbe simple vs CAVS	Francophone	38	,4019	,13800
	Non-francophone	71	,4469	,13374

Tableau 5 : Distribution des verbes simples vs les CAVS

Les résultats du test statistique U de Mann-Whitney ($p = 0,145$) mettent en lumière que les différences entre les deux groupes ne sont pas significatives.

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio verbe simple vs CAVS est identique pour les deux groupes.	Test U de Mann-Whitney d'échantillons indépendants.	,145	Retenir l'hypothèse nulle.

Tableau 6 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution des verbes simples vs les CAVS

On peut donc conclure que, dans notre échantillon, il n'y avait pas de différences entre les deux groupes en ce qui concerne le choix entre un verbe simple et une CAVS.

2.4.4. Production des verbes simples vs les constructions verbales complexes

Cette analyse concerne les tâches de reformulation (2) et de traduction (4) seulement. Dans notre échantillon, les francophones choisissent de reformuler ou de traduire un verbe simple ou une construction verbale complexe en un verbe simple dans 59,20 % tandis que les non-francophones font ce choix dans 65,37 % des cas.

	Francophone	N	Moyenne	Écart type
Ratio choix de verbe simple	Francophone	38	,5920	,13316
	Non-francophone	71	,6537	,15587

Tableau 7 : Production des verbes simples

Nous constatons que la différence entre les deux groupes est significative ($p=,009$).

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio choix de verbe simple est identique pour les deux groupes.	Test U de Mann-Whitney d'échantillons indépendants.	,009	Rejeter l'hypothèse nulle.

Tableau 8 : Test U de Mann-Whitney pour la production des verbes simples

Suite à cette analyse, nous pouvons conclure que les non-francophones traduisent ou transforment une construction verbale complexe ou un verbe prédicatif simple en un verbe prédicatif simple plus souvent que ne le font les francophones.

2.4.5. Production des LV vs les verbes simples

Nous avons également testé la production des LV versus les verbes simples dans les résultats des tâches (2) et (4). Dans notre échantillon, les francophones produisent une LV versus un verbe simple en moyenne à 14,67 % alors que les non-francophones font ce choix dans 6,40 % des cas.

	Francophone	N	Moyenne	Écart type
Ratio choix de LV	Francophone	38	,1467	,09807
	Non-francophone	71	,0640	,06725

Tableau 9 : Production des LV vs les verbes simples

En ce qui concerne ce choix, la différence entre les deux groupes est significative ($p=,000$).

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio choix de LV est identique pour les deux groupes.	Test U de Mann-Whitney d'échantillons indépendants.	,000	Rejeter l'hypothèse nulle.

Tableau 10 : Test U de Mann-Whitney pour la production des LV vs les verbes simples

Donc, les francophones transforment ou traduisent un verbe prédicatif simple ou une construction verbale complexe en une LV plus souvent que ne le font les non-francophones.

2.4.6. Production des CAVS vs les verbes simples

À l'instar de l'analyse précédente, nous avons testé le choix des CAVS versus les verbes simples. En ce qui concerne cette analyse, les résultats diffèrent de ceux que nous avons déjà observés. En effet, dans notre échantillon, les francophones produisent une CAVS au détriment d'un verbe simple dans 23,04 % des cas, tandis que les non-francophones le font en moyenne à 20,64 %.

	Francophone	N	Moyenne	Écart type
Ratio choix des CAVS	Francophone	38	,2304	,10303
	Non-francophone	71	,2064	,12908

Tableau 11 : Production des CAVS vs les verbes simples

Le test U de Mann-Whitney démontre que le ratio du choix des CAVS vs les verbes simples est identique pour les deux groupes.

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio choix de CAVS est identique pour les deux groupes.	Test U de Mann-Whitney d'échantillons indépendants.	,141	Retenir l'hypothèse nulle.

Tableau 12 : Test U de Mann-Whitney pour la production des CAVS vs les verbes simples

En ce qui a trait à cette analyse, la différence entre les deux groupes n'est pas significative ($p=,141$).

2.4.7. Analyse de la grammaticalité des LV produites par les participants

Les tâches (2) et (4) sont encore une fois concernées par cette analyse. Ces tâches permettaient aux participants de produire des LV ou des CAVS. La présente analyse nous permet de tester la

grammaticalité des constructions verbales produites. Nous avons jugé comme agrammaticales toutes les constructions verbales complexes qui soit comportaient un syntagme fautif, soit ne représentaient pas la réalité exprimée avec le verbe qui avait été présenté aux participants.

Dans notre échantillon, plusieurs participants n'ont produit qu'une seule LV grammaticale tandis que d'autres n'en ont produit aucune. Des 38 francophones qui font partie de cette étude, 36 ont produit au moins une bonne LV. Par contre, seulement 42 apprenants du FL2 sur 71 ont produit au moins une LV grammaticale. Si toutes les LV produites par les participants étaient grammaticales, même s'il s'agissait d'une seule LV, le programme statistique SPSS a traité cette information comme réussite à 100 %.

L'analyse des données de cette recherche indique que les francophones réussissent les LV en moyenne à 96,06 % alors que les non-francophones les réussissent en moyenne à 77,98 %. Inversement, les francophones produisent des LV agrammaticales en moyenne à 3,94 % tandis que les non-francophones le font dans 22,02 % des cas.

	Francophone	N	Moyenne des bonnes réponses	Moyenne des erreurs
Ratio des LV grammaticales	Francophone	36	,9606	,0394
	Non-francophone	42	,7798	,2202

Tableau 13 : Distribution de la production des LV grammaticales

Le test U de Mann-Whitney met en lumière que la différence entre les deux groupes est significative ($p = ,011$).

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio de la production des LV est identique pour les deux groupes.	Test U de Mann-Whitney d'échantillons indépendants.	,011	Rejeter l'hypothèse nulle.

Tableau 14 : Test U de Mann-Whitney pour la production des LV grammaticales

Nous constatons alors que les francophones produisent plus de LV grammaticales que ne le font les apprenants du FL2.

2.4.8. Analyse de la grammaticalité des CAVS produites par les participants

Nous avons également testé les CAVS produites en ce qui a trait à l'analyse précédente. Dans notre échantillon, encore une fois, 36 francophones ont produit au moins une CAVS grammaticale. Par contre, 64 non-francophones en ont produit au moins une. Les francophones produisent des CAVS grammaticales dans 95,65 % des cas alors que les non-francophones le font dans 73,68 % des cas. Par contre, le premier groupe a produit des CAVS agrammaticales en moyenne à 4,35 % tandis que le deuxième l'a fait en moyenne à 26,32 %.

	Francophone	N	Moyenne des bonnes réponses	Moyenne des erreurs
Ratio des CAVS grammaticales	Francophone	36	,9565	,0435
	Non-francophone	64	,7368	,2632

Tableau 15 : Distribution de la production des CAVS grammaticales

Encore une fois, en ce qui concerne la production des constructions verbales complexes grammaticales, ce que sont dans ce cas les CAVS, la différence entre les deux groupes est significative ($p = ,000$).

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution de ratio de production des CAVS est identique pour les deux groupes.	Test U de Mann-Whitney d'échantillons indépendants.	,000	Rejeter l'hypothèse nulle.

Tableau 16 : Test U de Mann-Whitney pour la production des CAVS grammaticales

Nous pouvons conclure que les francophones produisent plus souvent des CAVS grammaticales que ne le font les non-francophones.

2.4.9. Différences entre les trois sous-groupes de non-francophones

La présente analyse nous a permis de mesurer la performance des apprenants du FL2 en fonction des compétences langagières de chacun d'entre eux, et ce, en ce qui concerne la production des constructions verbales complexes grammaticales dans les tâches (2) et (4). Les participants non francophones de cette étude ont été répertoriés en trois sous-groupes : groupe débutant, groupe intermédiaire et groupe avancé.

L'analyse des données de la présente recherche indique que le groupe débutant produit une construction verbale complexe grammaticale en moyenne à 7,35 %, le groupe intermédiaire en produit une dans 21,28 % des cas tandis que le groupe avancé le fait en moyenne à 35,73 %.

Groupes	Moyenne	N	Écart type
Débutant	,0735	27	,05428
Intermédiaire	,2128	25	,03593
Avancé	,3573	18	,05933

Tableau 17 : Distribution du ratio des réponses grammaticales entre les trois sous-groupes des non-francophones

La distribution des résultats, dans ce cas-ci, ne déviait pas de la normalité et en conséquence nous avons effectué un test paramétrique.

		Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Ratio des bonnes réponses entre les 3 sous-groupes	Entre groupes (combiné)	,881	2	,441	176,294	,000
	Intra-groupes	,167	67	,002		

Tableau 18 : Tableau ANOVA pour la distribution du ratio des réponses grammaticales entre les trois sous-groupes de non-francophones

En effectuant le test ANOVA à 1 facteur, on s'aperçoit qu'il y a une différence significative entre les 3 sous-groupes de participants non francophones en ce qui a trait à leur performance générale dans les tâches de production (2 et 4). $F(2, 67) = 176,294$, $p = 0,000$. L'effet de taille est grand : $\eta^2 = 0,84$.

2.4.10. Analyse de l'équivalence entre les constructions verbales complexes et les verbes simples

La troisième tâche imposée aux participants leur proposait le choix entre une construction verbale complexe, un verbe simple et la proposition « les deux phrases sont équivalentes ». L'idée que nous nous étions fixée derrière cette tâche était d'étudier l'acceptabilité des deux constructions par les apprenants, en comparaison aux locuteurs natifs du français. Tout d'abord, nous avons analysé l'acceptabilité des constructions verbales complexes de façon générale (les LV et les CAVS ensemble). Dans notre échantillon, les francophones choisissent la proposition « les deux phrases sont équivalentes » en moyenne à 47,19 % alors que les non-francophones font ce choix en moyenne à 34,74 %.

	Francophone	N	Moyenne	Écart type
Ratio deux propositions sont équivalentes	Francophone	38	,4719	,21886
	Non-francophone	71	,3474	,18202

Tableau 19 : Distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » en général

Le test U de Mann-Whitney démontre que la différence entre les deux groupes est significative ($p = ,004$).

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution de ratio deux phrases sont équivalentes en général est identique pour les deux groupes.	Test U de Mann-Whitney d'échantillons indépendants.	,004	Rejeter l'hypothèse nulle.

Tableau 20 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » en général

Nous pouvons alors affirmer que les francophones parviennent plus souvent à s'apercevoir du caractère synonymique des propositions contenant une construction verbale complexe et un verbe simple que ne le font les apprenants du français L2.

2.4.11. Analyse de l'équivalence entre les CAVS et les verbes simples

À l'égard de l'analyse précédente, nous avons aussi traité les CAVS et les LV séparément. En ce qui concerne les exemples contenant une CAVS, les francophones choisissent la proposition « les deux phrases sont équivalentes » en moyenne à 55,26 % tandis que les non-francophones le font en moyenne à 41,08 %.

	Francophone	N	Moyenne	Écart type
Ratio 2 propositions sont équivalentes avec les CAVS	Francophone	38	,5526	,27154
	Non-francophone	71	,4108	,26402

Tableau 21 : Distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » concernant les CAVS seulement

Le test statistique U de Mann-Whitney démontre que la différence entre les deux groupes est significative ($p = ,016$).

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio 2 phrases sont équivalentes avec les CAVS est identique pour les deux groupes.	Test U de Mann-Whitney d'échantillons indépendants.	,016	Rejeter l'hypothèse nulle.

Tableau 22 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » concernant les CAVS seulement

Donc, nous constatons que, dans notre échantillon, les apprenants du FL2 choisissent moins souvent que les francophones la proposition « les deux phrases sont équivalentes » lorsque la construction verbale complexe est une CAVS.

2.4.12. Analyse de l'équivalence entre les LV et les verbes simples

Semblablement, en ce qui concerne les exemples contenant une LV, les francophones choisissent la proposition « les deux phrases sont équivalentes » en moyenne à 41,81 % alors que les non-francophones font ce choix en moyenne à 30,52 %.

	Francophone	N	Moyenne	Écart type
Ratio 2 propositions sont équivalentes avec les CAVS	Francophone	38	,4181	,25236
	Non-francophone	71	,3052	,19219

Tableau 23 : Distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » concernant les LV seulement

Encore une fois, l'analyse de ces données démontre que les différences entre les deux groupes sont significatives ($p = ,023$).

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio 2 phrases sont équivalentes avec les CAVS est identique pour les deux groupes.	Test U de Mann-Whitney d'échantillons indépendants.	,023	Rejeter l'hypothèse nulle.

Tableau 24 : Test U de Mann-Whitney pour la distribution de la proposition « les deux phrases sont équivalentes » concernant les LV seulement

Nous pouvons alors conclure que, de façon générale, les francophones sont plus nombreux à accepter la proposition contenant une construction verbale complexe et celle comportant un verbe simple comme des synonymes.

2.4.13. Analyse des typologies des LV et des CAVS (la première typologie des LV)

Comme présentées dans G. Gross (1996a), nous avons testé les deux typologies des LV et celle des CAVS et cette analyse concerne les tâches (1) et (3). Dans un premier temps, nous avons analysé la typologie des LV qui concerne les éléments figés de cette dernière. Quatre sous-groupes font partie de cette typologie selon G. Gross (1996a).

Le premier groupe est celui dont l'élément figé se trouve en position d'objet direct sans complément second (ex. *prendre corps*). Les participants de notre étude pouvaient alors choisir

entre un verbe prédicatif simple et une LV correspondant à ce sous-type de LV. En ce qui concerne cette analyse, les francophones choisissent ce sous-type de LV par rapport aux verbes prédicatifs simples en moyenne à 32,24 % alors que les non-francophones le font en moyenne à 29,59 %. La différence entre les deux groupes n'est pas significative ($p = ,772$).

Le deuxième sous-type faisant partie de cette typologie est celui dont le premier complément est figé alors que le second est libre (ex. *graisser la patte à Nhum*). En ce qui concerne cette analyse, les francophones choisissent ce sous-type de LV en moyenne à 10,53 % tandis que les non-francophones font ce choix dans 32,39 % des cas. Nous constatons que les non-francophones sont plus nombreux à choisir ce sous-type de LV. La différence entre les deux groupes est significative ($p = ,001$).

Le troisième sous-type de cette typologie regroupe toutes les LV dont le premier complément est libre et le second est figé (ex. *passer Nhum à tabac*). En ce qui a trait à ce sous-type de cette typologie, les francophones les choisissent en moyenne à 53,95 % alors que les non-francophones le font dans 33,80% des cas. Dans ce cas-ci, les francophones sont beaucoup plus nombreux à choisir ce sous-type de LV et la différence entre les deux groupes est significative ($p = ,001$).

Finalement, le dernier sous-groupe de cette typologie rassemble les LV dont les deux compléments sont figés (ex. *prendre des vessies pour des lanternes*). Dans notre échantillon, les francophones ont choisi ce sous-type de LV dans 32,89 % des cas tandis que les non-francophones l'ont fait en moyenne à 30,28 %. La différence entre les deux groupes de participants n'est pas significative ($p = ,623$).

2.4.14. Analyse des sous-types de la première typologie comme un ensemble

Les résultats des 4 sous-types de la première typologie de G. Gross (1996a) nous ont permis de traiter cette dernière comme un ensemble. Le but de cette analyse était de vérifier s'il y avait des différences en ce qui concerne le choix entre les 4 sous-types. Le sous-type le plus souvent choisi par les deux groupes (en moyenne à 40,83 %) est celui dont le premier complément est libre et le second est figé. Le deuxième sous-type le plus souvent choisi (en moyenne à 31,19 %) est celui dont les deux compléments sont figés. À la troisième place se classe le sous-type dont le complément figé est en position d'objet direct sans complément second, qui a été choisi dans 30,50 % des cas. Finalement, le sous-type dont le premier complément est figé et le second est libre a été choisi en moyenne à 24,77 % ce qui le place en dernière position de cette typologie.

Le test de Friedman nous démontre qu'il y a une différence significative ($p = ,001$) entre les 4 sous-types faisant partie de la première typologie de G. Gross (1996a).

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio des choix opérés entre les quatre sous-types est identique pour les quatre sous-types.	Analyse de variance à deux facteurs par classement de Friedman d'échantillons associés	,001	Rejeter l'hypothèse nulle.

Tableau 25 : Test de Friedman pour la distribution des choix opérés entre les quatre sous-types de première typologie des LV

Vu qu'il y avait des disparités en ce qui a trait aux choix entre ces sous-types et un verbe simple avec lequel ils peuvent commuter dans un énoncé, les différences entre les 4 sous-types sont significatives.

2.4.15. Analyse de la deuxième typologie des LV

La deuxième typologie des LV proposée par G. Gross (1996) est celle qui concerne le déterminant faisant partie du syntagme nominal d'une LV et 7 sous-types font surface en ce qui concerne ce critère.

Le premier sous-type regroupe toutes les LV dont l'article est zéro (ex. *prendre garde*). En ce qui concerne ce sous-type de LV, les francophones le choisissent en moyenne à 15,79 % alors que les non-francophones le font en moyenne à 25,82 %. La différence entre les deux groupes est significative ($p = ,021$).

Le deuxième sous-type de cette typologie est celui dont le syntagme nominal comporte l'article défini (ex. *faire l'affaire*). Les francophones de notre échantillon le choisissent dans 33,33 % des cas alors que les non-francophones font ce choix en moyenne à 37,56 %. Dans ce cas-ci, la différence entre les deux groupes n'est pas significative ($p = ,365$).

Le troisième sous-type comporte l'article indéfini (ex. *recevoir une douche froide*). Et en ce qui concerne ce sous-type, les francophones le choisissent en moyenne à 11,84 % tandis que les non-francophones le font dans 21,13 % des cas. La différence entre les deux groupes n'est pas significative selon les tests statistiques ($p = ,060$).

Le quatrième sous-type de la présente typologie des LV comporte le déterminant partitif (ex. *faire du chemin*). Les francophones sont plus nombreux à choisir ce sous-type de LV et ils le font en moyenne à 30,26 % alors que les non-francophones le font en moyenne à 15,49 %. La différence entre les deux groupes est significative ($p = ,004$).

Le cinquième sous-type de LV comporte l'article possessif (ex. *prendre son parti*). Les francophones le choisissent dans 22,37 % des cas tandis que les non-francophones font ce choix en moyenne à 20,42 %. La différence entre les deux groupes n'est pas significative ($p = ,582$).

Le sixième sous-type de la présente typologie des LV comporte l'adjectif numéral cardinal (ex. *voir trente-six chandelles*). En moyenne, les francophones les choisissent dans 35,53 % des cas et les non-francophones le font dans 26,76 % des cas. Selon les tests effectués, la différence entre les deux groupes n'est pas significative ($p = ,259$).

Le septième et le dernier sous-type de cette typologie des LV contient l'adjectif indéfini (ex. *en voir de toutes les couleurs*). Ce sous-type dans notre échantillon a été choisi par les francophones en moyenne à 35,53 % alors que les non-francophones l'ont choisi dans 23,24 % des cas. Et en ce qui a trait à ce sous-type de LV, la différence entre les deux groupes est significative ($p = ,012$).

2.4.16. Analyse des sous-types de deuxième typologie comme un ensemble

À la suite de ces analyses, nous pouvons classer les 7 différents sous-types selon la fréquence à laquelle ils ont été choisis par nos participants. Le sous-type le plus souvent choisi (en moyenne à 36,09 %) est celui qui contient l'article défini. La deuxième place de cette typologie est occupée par les LV comportant l'adjectif numéral cardinal, qui ont été choisies dans 29,82 % des cas. Le sous-type suivant comporte l'adjectif indéfini et a été choisi en moyenne à 27,54 %. Le quatrième sous-type choisi en moyenne à 22,32 % est celui qui comporte l'article zéro. Le sous-type choisi dans 21,10 % des cas contient l'article possessif. Le sous-type des LV qui comportent l'article partitif a été choisi en moyenne à 20,64 %. Finalement, les LV contenant l'article indéfini ont été les moins souvent choisies (en moyenne à 17,89 %).

Nous avons également comparé les résultats de tous les sous-types de la deuxième typologie ensemble afin de déterminer s'il y avait des différences en ce qui a trait au choix entre ces sous-types de LV et les verbes simples. À l'instar de la première typologie présentée dans la section 2.4.13., les mêmes constats sont observables.

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio des choix opérés entre les 7 sous-types des LV est identique pour les sept sous-types.	Analyse de variance à deux facteurs par classement de Friedman d'échantillons associés	,000	Rejeter l'hypothèse nulle.

Tableau 26 : Test de Friedman pour la distribution des choix opérés entre les sept sous-types de deuxième typologie des LV

Alors, nous pouvons conclure que la différence entre les sept sous-types de cette typologie en ce qui a trait au choix entre ceux-ci et des verbes prédicatifs simples est significative ($p = ,000$).

2.4.17. Analyse des sous-types de CAVS

Dans cette section, nous présenterons les analyses concernant les différents sous-types de CAVS telles que définies par G. Gross (1996).

Dans notre échantillon, le premier sous-type de CAVS comportant des verbes supports basiques (ex. *avoir faim, faire une promenade, etc.*) a été choisi par les francophones en moyenne à 29,61 % alors que les non-francophones l'ont choisi dans 38,38 % des cas. La différence entre les deux groupes n'est pas significative.

Le deuxième sous-type de CAVS est celui qui comporte les verbes supports itératifs (ex. *réitérer une invitation*). Ces constructions ont été choisies par les francophones dans 47,37 % des cas tandis que les non-francophones ont fait ce choix en moyenne à 42,96 %. La différence entre les deux groupes n'est pas significative ($p = ,473$).

Le troisième sous-type de CAVS comporte des verbes supports inchoatifs (ex. *prendre une décision*). Ces CAVS ont été choisies par les francophones en moyenne à 39,47 % alors que les non-francophones l'ont fait dans 28,87 % des cas. La différence entre les deux groupes n'est pas significative ($p = ,088$).

Le quatrième sous-type de CAVS comporte les verbes supports métaphoriques (ex. *caresser l'espoir*) et ces CAVS, dans notre échantillon, ont été choisies par les francophones dans 19,74 % des cas alors que les non-francophones les ont choisies en moyenne à 20,42 %. Encore une fois, la différence entre les deux groupes n'est pas significative ($p = ,958$).

Finalement, le cinquième sous-type de CAVS comporte les verbes supports converses (ex. *donner une gifle - recevoir une gifle*). Ce type des CAVS a été choisi par les francophones en moyenne à 44,74 % tandis que les non-francophones l'ont fait dans 61,97 % des cas. Malgré l'écart évident entre les deux groupes, la différence n'est pas significative selon les tests statistiques effectués ($p = ,086$).

2.4.18. Analyse des sous-types de CAVS comme un ensemble

Le sous-type de CAVS le plus souvent choisi par les participants est celui comportant les verbes supports converses et les participants les ont choisies en moyenne à 55,96 %. Le deuxième sous-type de CAVS le plus souvent choisi, dont la moyenne est à 44,50 %, est le groupe contenant les verbes supports itératifs. Les CAVS dont les verbes supports sont basiques se classent à la troisième position de cette typologie et elles ont été choisies dans 35,32 % des cas. L'avant-dernière position de cette typologie revient aux verbes supports inchoatifs qui ont été choisis en moyenne à 32,57 %. Finalement, les CAVS les moins choisies sont celles dont le verbe support est métaphorique et les participants ont fait ce choix dans 20,18 % des cas.

Dans le but de déterminer s'il y avait des différences entre les sous-types de CAVS dans notre échantillon, nous avons comparé les choix de celles-ci par rapport aux verbes simples.

Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
La distribution du ratio des choix opérés entre les 5 sous-types des CAVS est identique pour les cinq sous-types.	Analyse de variance à deux facteurs par classement de Friedman d'échantillons associés	,000	Rejeter l'hypothèse nulle.

Tableau 27 : Test de Friedman pour la distribution des choix opérés entre les cinq sous-types de typologie des CAVS

Selon les tests statistiques, la différence entre les choix effectués entre les cinq sous-types de la typologie des CAVS est significative ($p = ,000$).

2.5. Interprétation des résultats

Le but de la présente étude étant d'étudier l'acquisition des structures verbales complexes en français, nous nous sommes penchée sur plusieurs questions de recherche en nous appuyant sur la littérature présentée dans la section 2.1. de ce travail. Premièrement, puisque nous savons à présent que les apprenants de l'anglais L2 évitent les structures verbales complexes et qu'ils en produisent beaucoup moins que ne le font les locuteurs natifs de cette langue, nous voulions vérifier si le même phénomène était observable en français. Deuxièmement, notre objectif était également de mesurer les préférences des apprenants du FL2 entre les LV, les CAVS et les verbes prédicatifs simples avec lesquels les structures complexes en question peuvent commuter. Et finalement, nous voulions étudier les différences entre les différents sous-types de LV et de CAVS en ce qui a trait à la fréquence à laquelle ils ont été choisis par les participants de cette étude.

Afin de répondre à ces questions, nous avons émis les hypothèses suivantes : les apprenants éviteraient en général les constructions verbales complexes en ayant recours aux verbes prédicatifs simples. Par ailleurs, les apprenants réussiraient mieux les constructions verbales les plus figées en raison de leur structure syntaxique difficilement modifiable. Elles sont présentées dans les textes et les manuels sous une même forme que les apprenants retiennent facilement. Et puisqu'il y a des différences syntaxiques entre les différents sous-types de structures verbales complexes, il y aurait des différences en ce qui concerne la fréquence à laquelle ces dernières seront choisies.

Les résultats des tests statistiques nous ont amenée à des constats quelquefois surprenants. Dans le cadre des tâches (1) et (3), qui d'ailleurs contenaient tous les sous-types de LV et de CAVS telles que présentées dans G. Gross (1996a), les participants avaient la possibilité de choisir entre un verbe prédicatif simple et une construction verbale complexe. Dans le cas où le verbe complexe était une CAVS, la différence entre le groupe francophone et le groupe non francophone n'était pas significative. Cela veut dire que le premier groupe choisissait les CAVS à la même fréquence que le deuxième. Le même constat est observable dans les cas où la construction verbale complexe était une LV. La différence entre les deux groupes n'était toujours pas significative, selon les tests statistiques, malgré un plus grand écart entre les deux groupes dans ce cas-ci. À la suite de ces observations, nous pouvons conclure que les apprenants du FL2 choisissent les constructions verbales complexes à la même fréquence que les locuteurs natifs du français dans les cas où les deux options leur étaient présentées et ils n'avaient qu'à choisir entre les deux.

Par contre, nous observons des comportements divergents lorsque les participants devaient reformuler en français ou traduire de l'anglais vers le français une construction verbale complexe ou un verbe prädicatif simple. Notons que, dans le cadre de ces deux tâches proposées aux apprenants, il n'y avait pas de choix multiples et que pour trouver la construction verbale complexe ciblée, les participants devaient l'avoir acquise afin de pouvoir la produire. Dans les cas où les constructions verbales complexes étaient des LV, les francophones étaient beaucoup plus nombreux à les produire que les apprenants du FL2. Ces derniers produisaient donc plutôt des verbes prädicatifs simples au détriment des LV ou ils évitaient de répondre. Cette dernière possibilité, c'est-à-dire ne fournir aucune réponse à une question, a été traitée comme données manquantes. Et ces dernières sont beaucoup plus fréquentes pour les non-francophones que pour les francophones. Il n'est donc pas surprenant de remarquer que, dans notre groupe francophone, seulement 5,26 % des participants n'ont produit aucune LV ou CAVS tandis que ce ratio pour les non-francophones est plus significatif. En effet, 40,84 % de ces derniers n'ont produit aucune LV et 9,86 % d'entre eux n'ont produit aucune CAVS.

En ce qui concerne la production des CAVS, la différence entre les deux groupes n'est pas significative. Cela veut dire que les non-francophones produisaient les CAVS à la même fréquence que les francophones.

Sachant que les non-francophones ont produit moins de LV, et non pas de CAVS, que les locuteurs natifs du français, notre objectif suivant était de tester la grammaticalité des structures verbales produites. Encore une fois, nous avons constaté que c'est le groupe francophone qui a le mieux réussi les constructions verbales complexes étant donné que les apprenants ont produit beaucoup plus de LV et de CAVS agrammaticales. Par conséquent, nous pouvons constater que

les non-francophones produisent moins de LV que les francophones et que toutes les structures verbales produites par le premier groupe sont plus souvent agrammaticales que les constructions verbales produites par le deuxième groupe.

Or, on a vu que la réussite des LV ou des CAVS dépend grandement des compétences langagières des apprenants du FL2. Ainsi le sous-groupe débutant est celui qui réussit le moins la production des constructions verbales complexes grammaticales tandis que le groupe avancé les réussit le mieux. En fait, ce dernier sous-groupe réussit les constructions en question presque à la même fréquence que les francophones dans notre échantillon.

Conformément aux résultats précédents, d'autres constats font surface en ce qui concerne les différences entre les francophones et les non-francophones. La troisième tâche proposait aux participants de choisir entre une construction verbale complexe, un verbe prédicatif simple étant sémantiquement équivalent à cette première et la proposition que les deux verbes proposés sont équivalents. Dans le cadre de cette tâche, les non-francophones étaient moins nombreux que les francophones à se rendre compte de la synonymie des deux constructions proposées. Donc, encore une fois, le groupe francophone de notre étude a démontré une meilleure connaissance des structures verbales complexes que le groupe des allophones.

En ce qui a trait aux différents sous-types de LV et de CAVS, nous avons également observé que certains résultats rejetaient notre hypothèse selon laquelle les apprenants éviteraient en général les constructions verbales complexes par rapport aux locuteurs natifs du français. Par exemple, certains sous-types de LV, mais aussi de CAVS, étaient plus fréquemment choisis par les non-francophones tandis que d'autres étaient plus souvent choisis par les francophones.

L'analyse portant sur les différents sous-types de LV et de CAVS démontre qu'il y a des différences significatives en ce qui concerne la fréquence à laquelle ces sous-types ont été choisis par les deux groupes. Ces constats sont observables avec les deux typologies des LV ainsi qu'avec la typologie des CAVS. Des trois typologies de G. Gross (1996a) que nous avons analysées, celle portant sur la classification des LV en fonction de la place du complément figé de celle-ci a donné les résultats les plus surprenants. Le sous-type le plus fréquemment choisi est celui dont le premier complément est libre et le second est figé (ex. *passer Nhum à tabac*). Pourtant, le sous-type le plus fréquent dans la langue quotidienne est celui dont le complément direct se trouve en position d'objet direct sans complément second¹¹⁵ (ex. *faire l'affaire*) et il n'était que le troisième sous-type le plus souvent choisi de cette typologie. Le sous-type dont les deux syntagmes nominaux sont figés a été le deuxième le plus souvent choisi (ex. *prendre le taureau par les cornes*), tandis que celui qui diffère du premier sous-type le plus souvent choisi seulement par la position qu'occupe le syntagme nominal figé (ex. *graisser la patte à Nhum*) se trouve à la dernière position de cette typologie des LV.

2.6. Discussion

De prime abord, les résultats de la présente recherche peuvent paraître surprenants. Pourtant, plusieurs chercheurs qui se sont déjà proposés à étudier la question portant sur l'acquisition des constructions complexes d'une L2 fournissent des explications à ces observations.

Dans les tâches de perception, c'est-à-dire là où les participants n'avaient qu'à choisir entre une construction verbale complexe et un verbe prédicatif simple, il n'y avait pas d'écart significatif entre le groupe francophone et le groupe non francophone. Ces résultats rejettent

¹¹⁵ M. Gross (1993)

alors notre hypothèse selon laquelle les apprenants du FL2 éviteraient en général les LV et les CAVS. Nous croyons pourtant que nous devons ces résultats à la manière dont les tâches en question étaient présentées aux participants. En effet, ils avaient comme choix de réponse un verbe prédicatif simple et une construction verbale complexe qui étaient des synonymes. Dans le cadre de ces tâches, nous avons alors mesuré la perception des LV et des CAVS par les apprenants du FL2. Dans la plupart des cas, et en particulier en ce qui a trait aux CAVS, le lien de synonymie entre les deux verbes proposés était évident (ex. *prendre la décision* = *décider*, *donner une gifle* = *gifler*, etc.). Remarquons également que, même avec certaines LV qui sont sémantiquement opaques dans la plupart des cas, on pouvait en déduire le sens à partir de l'image métaphorique à laquelle renvoient les mots qui les constituent (ex. *progresser* = *faire du chemin*). Conformément à cela, Detry (2008) souligne que la compréhension d'une LV peut être facilitée si l'apprenant arrive à percevoir la relation entre le sens littéral d'une LV et son sens figuré. Par ailleurs, la référence à la L1 pourrait aider à trouver le sens d'une LV (Detry, 2008; Irujo, 1986). Par exemple, la LV *briser la glace* est identique dans plusieurs langues : *rompre el hielo* (espagnol), *brake the ice* (anglais), *razbiti led* (croate), *das Ice brechen* (allemand), etc. Mais encore, parmi nos exemples, il y avait aussi des LV dont le sens n'était pas si évident et pour en comprendre l'image métaphorique qui l'unit à son sens figuré, qui d'ailleurs dans certains cas était plus complexe (ex. *passer l'intrus à tabac*), l'apprenant devait connaître la LV en question. En outre, rappelons-nous que le pourcentage des apprenants du FL2, et non pas du groupe entier, qui ont choisi les 4 sous-groupes de la première typologie de G. Gross (1996a) est presque uniforme d'un sous-type à l'autre (le premier sous-type = 29,59 %, le deuxième sous-type 32,39 %, le troisième sous-type = 33,80 et le quatrième sous-type = 30,28 %) ¹¹⁶. Alors, approximativement 30 % des participants de notre groupe non francophone ont choisi ces sous-

¹¹⁶ Ces résultats diffèrent pour la deuxième typologie de G. Gross (1996a) et varient de 15,49 % jusqu'à 37,56 %.

types de LV au détriment des verbes prédicatifs simples. Qu'est-ce qui pourrait expliquer ce phénomène? Comment est-il possible que le nombre d'apprenants qui choisissent les LV au détriment des verbes prédicatifs simples, en ce qui concerne la première typologie, soit presque identique pour tous les sous-types de cette typologie? On pourrait croire qu'une partie des apprenants ont eu des connaissances préalables sur des exemples utilisés dans cette typologie. Selon González (2008), par exemple, quelques LV sont introduites aux apprenants du FL2 dès les premières leçons sans qu'elles soient proprement expliquées. Il n'est donc pas impossible que les apprenants qui ont choisi les LV de la première typologie aient lu des textes ou des manuels d'apprentissage du FL2 qui contenaient les LV en question¹¹⁷. Ils auraient donc pu les reconnaître sans pourtant les maîtriser. Mais d'un autre côté, il est également très probable que ceux qui ont choisi les LV de cette typologie avaient des compétences langagières supérieures, en ce qui a trait aux constructions verbales complexes, à celles du reste des apprenants du FL2.

En ce qui concerne la production des LV et des CAVS, les constats sont tout à fait différents de ceux que nous avons déjà observés. En effet, dans notre échantillon, les francophones réussissent la production des structures verbales complexes grammaticales beaucoup mieux que ne le font les non-francophones, et ce, en ce qui a trait aux LV mais aussi aux CAVS. Cela confirme partiellement notre hypothèse selon laquelle les apprenants du FL2 éviteraient en général les structures verbales complexes. Et c'est dans ce cas-ci que nous pouvons nous rendre compte de l'importance que confèrent Cavalla (2009a,b), Siyanova et Schmitt (2007), González (2008, 2007), entre autres, à l'acquisition et à la didactique des structures verbales complexes. Par exemple, selon Cavalla (2009a) mémoriser et utiliser les CAVS (qu'elle nomme les collocations) demande aux apprenants la maîtrise sémantique, morphologique et

¹¹⁷ Notons que certains types de cette typologie sont peu utilisés dans la langue quotidienne (ex. *graisser la patte à quelqu'un* ou encore *couper l'herbe sous le pied de quelqu'un*).

syntactique de ces dernières. Selon cette auteure, en ce qui concerne la production des CAVS, les apprenants ont tendance à utiliser un lexique peu commun parmi les locuteurs natifs du français¹¹⁸. De manière semblable, Marion Netzlaff (citée dans González, 2008) a constaté que les apprenants qui ne pouvaient trouver le terme recherché employaient des termes génériques afin de produire des CAVS. Par ailleurs, toujours selon González (2008), les méthodes utilisées pour l'enseignement du FL2 introduisent quelques LV aux apprenants, comme nous l'avons déjà constaté, mais les CAVS y sont complètement ignorées. Et c'est pour cela que González (2008), mais aussi Cavalla (2009a), préconise une didactique systématique des CAVS.

Les LV de notre étude, de leur côté, imposaient les mêmes difficultés aux apprenants que les CAVS. Les apprenants les repéraient à la même fréquence que les francophones, mais, à la différence de ces derniers, ils avaient beaucoup plus de difficultés avec la production des LV. González (2007), par exemple, reconnaît que les apprenants d'une L2 doivent faire face à des difficultés dès le début de l'apprentissage du FL2 en ce qui a trait aux expressions idiomatiques : « On explique ce qui est régulier dans la langue, non pas ce qui est particulier, propre, idiomatique... » (González, 2007, p. 15). Geneviève (1998)¹¹⁹ de son côté affirme que les professeurs n'enseignent jamais « le vrai français » aux apprenants, qui est incroyablement riche en phraséologie pour expliquer des choses ordinaires. Et pour De Serres (2011), la maîtrise des LV d'une L2, exige d'excellentes connaissances lexicales, syntaxiques, sémantiques ainsi que pragmatiques de la langue en question. On voit donc pourquoi l'acquisition des LV du FL2 est difficile et problématique pour les apprenants.

¹¹⁸ Par exemple, l'apprenant utiliserait plutôt *il y a addition d'un élément* au lieu de *il y ajout d'un élément* (Cavalla, 2009b).

¹¹⁹ Dans cet ouvrage, l'auteure présente plusieurs LV et CAVS utilisées surtout dans le langage familier (*faire gaffe, avoir du culot, etc.*) étant parfois très vulgaires (*faire chier, foutre la trouille à quelqu'un, etc.*).

Il est également important de remarquer que nous avons inclus dans notre groupe d'apprenants les participants dont les compétences langagières du français variaient du niveau débutant jusqu'au niveau avancé. En ce qui a trait aux tâches de reformulation (2) et de traduction (4), nous avons traité séparément les trois sous-groupes d'apprenants, ce qui nous a permis de déterminer que les compétences langagières jouent un rôle important en ce qui concerne l'acquisition des LV et des CAVS. Dans notre échantillon, les apprenants du FL2 avancés produisent beaucoup plus de constructions verbales complexes grammaticales que ne le font les apprenants des niveaux débutant et intermédiaire. En effet, les apprenants avancés du FL2 produisent presque autant de constructions verbales complexes grammaticales que les locuteurs natifs du français. Aux constats semblables sont parvenus Liao et Fukuya (2004) qui ont trouvé que les apprenants avancés de l'anglais L2 utilisaient beaucoup plus de constructions verbales complexes que ne le faisaient les apprenants du niveau intermédiaire.

Nous constatons alors qu'en général, il semble qu'il soit beaucoup plus difficile pour les apprenants de produire des CAVS ou des LV grammaticales que de les repérer dans une tâche. Conformément à cette observation, González (2008) stipule que les expressions figées que l'on retrouve dans les recueils d'apprentissage visent leur compréhension et non pas leur production. De plus, Flege (1993), de son côté, a trouvé qu'il y avait une différence significative entre les locuteurs de l'anglais L2 et les locuteurs natifs de cette langue en ce qui concerne la perception et la production des voyelles en anglais. En effet, dans son analyse des résultats, cet auteur parvient à la conclusion que les locuteurs de l'anglais L2 ressemblent étroitement aux locuteurs natifs de cette langue dans la tâche de perception, ce qui n'est toutefois pas le cas dans la tâche de production. Donc, les locuteurs natifs de l'anglais réussissent beaucoup mieux la production des voyelles que ne le font les locuteurs de l'anglais L2.

CONCLUSION

La recherche que nous avons menée dans le cadre de ce mémoire de maîtrise s'était attachée à poursuivre deux objectifs principaux. Le premier est celui qui concerne les principales propriétés et les différences qui caractérisent les LV et les CAVS. Le deuxième, toujours très peu exploré dans le domaine linguistique, est l'acquisition et l'appropriation de ces séquences de mots par les apprenants du FL2.

Dans le premier chapitre de ce travail, nous avons pu constater que les constructions verbales complexes en français font l'objet de plusieurs analyses assez disparates. Nous nous sommes fortement opposée à ces approches en acceptant celle proposée par les chercheurs qui travaillent dans le cadre théorique du lexique-grammaire. Il a été très révélateur de constater que les propriétés définitoires des constructions verbales complexes à l'étude proposées par ces chercheurs mettent en évidence l'existence de deux sous-groupes homogènes de ces constructions : les LV et les CAVS. Généralement, les locuteurs natifs d'une langue ont recours à ces premières, par rapport à un verbe prédicatif simple, dans les situations où ils veulent s'exprimer de façon imagée, c'est-à-dire lorsqu'ils veulent exprimer une réalité par une expression ayant une explication étymologique qui met en valeur l'aspect culturel d'une langue (González, 2008, 2007). Par contre, les CAVS sont choisies par les locuteurs dans les cas différents de celui déjà mentionné. Selon (Gledhill, 2009), les locuteurs font le choix entre une CAVS et un verbe prédicatif simple en fonction de la thématique de focus. En effet, dans le cas d'un verbe prédicatif simple, les arguments sont mis en position contrastive (*Pat travaille beaucoup*) tandis que dans

le cas d'une CAVS le procès lui-même est focalisé (*Pat fait beaucoup de travail*)¹²⁰. Or, dans certains cas, seulement une option entre les deux formes est possible. Par exemple, la CAVS *avoir besoin* ne peut commuter avec un verbe prédicatif simple¹²¹. Inversement, bien que la CAVS *faire don* est sémantiquement équivalente au verbe prédicatif simple *donner* (*Paul donne des roses à Marie, Paul fait don de roses à Marie*), les deux formes ne sont pas toujours interchangeables l'une avec l'autre. En effet, on ne peut employer cette CAVS dans l'énoncé *la fenêtre donne sur la rue*.

Par ailleurs, les travaux menés par les chercheurs travaillant dans le cadre théorique du lexique-grammaire ont montré que l'unité de base servant à l'analyse linguistique n'est pas le mot isolé, mais plutôt la phrase simple en raison de la polysémie des mots lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'arguments¹²². Le but de cette approche était de présenter une description détaillée des emplois verbaux en français dans des phrases simples. Ces dernières serviront ainsi de générateur aux phrases complexes (M. Gross, 1990). Grâce à cette approche, les LV et les CAVS, en tant que telles, serviront d'entrées aux dictionnaires électroniques et en conséquence seront facilement accessibles aux apprenants du FL2. Cette approche sera ainsi en mesure de faciliter l'acquisition et la didactique des constructions verbales complexes.

Dans le deuxième chapitre de ce travail, nous avons démontré que l'acquisition des LV et des CAVS s'avère très difficile, mais aussi problématique, pour les apprenants d'une L2. De plus, ces constructions complexes sont très peu travaillées en classe de langue seconde. L'incomplétude et l'inadéquation des activités que l'on propose aux apprenants d'une L2, en ce qui a trait aux

¹²⁰ Ces exemples sont tirés de Gledhill (2009).

¹²¹ Par contre, il existe d'autres façons d'exprimer *j'ai besoin de ton aide*, mais dans ces cas-là, il y a un changement sémantique : Il faut que tu m'aides, Il est nécessaire que tu m'aides, etc.

¹²² Par exemple, le verbe *avoir* dans les suites suivantes relève de trois réalités linguistiques différentes : *Luc a une maison, Luc a peur, Luc a le cafard*.

constructions à l'étude, seraient, selon Detry (2008), les raisons principales des difficultés auxquelles sont confrontés ces derniers.

L'étude empirique que nous avons conçue dans le cadre de cette recherche nous a permis d'analyser plusieurs facettes de l'acquisition des constructions verbales complexes en FL2. Nous avons trouvé que les locuteurs natifs du français maîtrisent beaucoup mieux la production des structures verbales complexes que les apprenants du FL2. Par contre, lorsque nous avons divisé les apprenants du FL2 en groupes débutant, intermédiaire et avancé, nous avons remarqué que la production des LV et des CAVS par le groupe avancé était presque identique à la production de ces constructions par les locuteurs natifs du français. Les groupes débutant et intermédiaire avaient une performance beaucoup plus faible par rapport au groupe avancé. Cependant, en ce qui a trait à la perception des structures à l'étude, il n'y avait aucune différence entre le groupe de francophones et le groupe d'apprenants du FL2. Ce phénomène, comme nous l'avons déjà vu, est attribuable au fait que la perception précède la production en ce qui concerne l'acquisition d'une L2.

Or, en ce qui concerne notre étude, il est également possible que les apprenants évitent la production des structures verbales complexes par peur de commettre une faute. Quelle que soit la raison, il est aussi fort probable que les LV et les CAVS que nous avons utilisées pour cette recherche ont pu de manière importante influencer les réponses des participants. Autrement dit, si nous avions utilisé comme exemples d'autres LV et CAVS dans les 4 tâches proposées aux participants, nos résultats auraient pu être complètement différents de ceux que nous avons observés dans le cadre de cette étude. Mais aussi, puisque les constructions complexes sont plus fréquentes dans la langue parlée que dans la langue écrite en raison de leur caractère familier

(Siyanova et Schmitt, 2007; González, 2008), il est possible que les tests oraux, et non pas écrits, puissent grandement influencer les choix des participants.

Nous tenons aussi à préciser que plusieurs constructions complexes sont moins fréquentes que les verbes simples avec lesquels ces premières peuvent commuter dans les discours écrits, mais aussi oraux (Siyanova et Schmitt, 2007). Nous n'avons pas fait une étude préalable à celle-ci afin de déterminer lesquelles des constructions complexes que nous avons utilisées pour cette étude sont moins fréquentes dans la langue et pour cela nous ne serons pas en mesure de déterminer si certaines LV ou CAVS sont évitées tout simplement parce qu'elles sont moins fréquentes dans la langue parlée ou écrite ou parce qu'elles étaient inconnues des participants.

Il est également important de préciser que nous n'avons pas examiné la structure des constructions verbales complexes en L1 des apprenants qui ont pris part à cette étude. En raison de cela, nous ne pouvons pas déterminer si les différences structurales entre la L1 et la L2 ont joué un rôle important en ce qui concerne les résultats de cette recherche.

Notons également que les tâches de traduction et de transformation ne contenaient pas tous les sous-types de LV et de CAVS. Et en ce qui a trait à la tâche de traduction, par exemple, nous avons questionné des anglophones des États-Unis à Chicago sur l'acceptabilité de certains sous-types de constructions verbales à l'étude. Nous avons alors découvert que, au moins pour la communauté linguistique que nous avons interrogée, certaines constructions verbales complexes étaient inacceptables (par ex. : *multiply voyages*), tandis que d'autres étaient compréhensibles, pourtant beaucoup moins naturelles que les verbes prédicatifs simples avec lesquels elles peuvent

commuter (par ex. : *he gave his friend a slap* est beaucoup moins naturel que *he slapped his friend*)¹²³.

Nous savons à présent que, dans le cadre de cette étude, le groupe non francophone a produit des LV en moyenne à 6,40 % tandis que la production des CAVS a été effectuée dans 20,64 % des cas¹²⁴. Par ailleurs, ce même groupe a choisi des verbes simples au détriment des LV dans 59,38 % des cas tandis que ce choix a été effectué en ce qui a trait aux CAVS en moyenne à 44,69 %¹²⁵. On peut donc conclure que la perception, mais aussi la production, des LV a été plus problématique que la perception et la production des CAVS pour les apprenants du FL2. Quelle serait la raison de cette différence significative entre les deux tâches demandées? Serait-elle attribuable à la dimension idiomatique des LV utilisées dans les tâches proposées ou à la plus grande rigidité syntaxique de ces dernières, sachant que les CAVS ne sont pas idiomatiques et qu'elles jouissent en général d'une liberté en ce qui concerne les manipulations syntaxiques? Dans le cadre de la présente étude, nous ne serons pas en mesure de répondre à ces questions. Or, étant donné que la différence entre la production et la perception de ces deux structures verbales complexes est significative, nous proposons alors d'autres recherches étant susceptibles d'approfondir la question portant sur l'acquisition de ces structures, notamment celle où seraient examinées les LV et les CAVS dont la structure de surface est quasi identique. Il faudrait donc, dans le cadre de cette étude, recenser les LV de forme V + N avec ou sans déterminant réalisé phonétiquement, dont l'assemblage est compositionnel, mais qui comporte un syntagme nominal

¹²³ Dans le film *The parent trap* (*À nous quatre* en français), une petite fille qui vit en Angleterre avec sa mère dans un quartier riche se fait passer pour sa sœur jumelle qui vit avec son père en Californie sans que les parents soient au courant. L'identité de la petite fille originaire d'Angleterre vient d'être compromise lorsqu'elle utilise la CAVS *you gave me a fright* au lieu de *you scared me*, ce qui serait plus naturel pour cette communauté linguistique.

¹²⁴ Contrairement aux francophones qui produisent les LV en moyenne à 14,67 % et les CAVS en moyenne à 23,04 %.

¹²⁵ Le groupe francophone a choisi les verbes simples vs les LV dans 51,39 % des cas tandis que ce choix en ce qui a trait aux CAVS a été fait dans 40,19 % des cas.

figé, c'est-à-dire, un syntagme qui ne peut être modifié d'aucune manière, car les déterminants y sont figés et les modificateurs y sont interdits.

Cette étude pourrait effectivement mettre en lumière la perception et la production des LV et des CAVS par les apprenants dans les cas où ces dernières se ressemblent du point de vue sémantique, mais sont complètement différentes du point de vue syntaxique.

RÉFÉRENCES

- Arbia, A. B. (2011). Les constructions à verbe support (Archive ouverte en pré-publication). Collection de l'AUF. hdl:10670/1.9vbc57
- Benveniste, E. (1974, 1995). *Problèmes de linguistique générale I*. (Édition Gallimard). Tunisie.
- Bernard, G. (1974). Les locutions verbales françaises. *La linguistique*, 10 (Fasc. 2).
- Björkman, S. (1978). *Le type avoir besoin : étude sur la coalescence verbo-nominale en français*, Motala, Suède.
- Bouchard, D. (2001). La pauvreté des stimuli : quels sont les faits? Trente ans de syntaxe. *Revue québécoise de linguistique*, 30(1), 43-62.
- Bouffard, Paula (1995). *Le traitement formel des composés verbaux*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Bouffard, Paula (2003). *Les locutions verbales en français : traitement unifié dans une approche lexicaliste*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Brunot, F. (1965). La pensée et la langue, 3e éd. *Revue, Paris, Masson et cie*.
- Cattell, R. (1984). Complex predicates in English. *Syntax and Semantics*, 17.
- Cavalla, C. (2009a). Propositions didactiques pour l'enseignement d'éléments phraséologiques en FLE. *Enseigner les structures langagières en FLE*, Dan Van Raemdonck et Marie-Eve Damar. Enseigner les structures langagières en FLE, Gramm-FLE, <http://tmaes.no-ip.org/ME/>, 2008. <hal-00397807>
- Cavalla, C. (2009b). La phraséologie en classe de FLE. *Les langues modernes*, 1, 2009.
- Curat, H. (1982). *La locution verbale en français moderne : essai d'explication psychosystématique* (Vol. 12). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Dagut, M., & Laufer, B. (1985). Avoidance of phrasal verbs - a case for contrastive analysis. *Studies in Second Language Acquisition* (7), 73-80.
- Daladier, A. (1996). Le rôle des verbes supports dans un système de conjugaison nominale et l'existence d'une voix nominale en français. *Langages*, 30(121), 35-53.
- Damourette, J. et Édouard P. (1911-1930), Compléments coalescents, *Des mots à la pensée, essais de grammaire de la langue française*, Paris : Éditions D'autrey, Tome 3.

- De Serres, L. (2011). Tendances en enseignement des expressions idiomatiques en langue seconde : de la théorie à la pédagogie. *The Canadian Journal of Applied Linguistics*, 14(2), 129.
- Detry, F. (2008). Pourquoi les murs auraient-ils des oreilles? Vers un apprentissage par l'image des expressions idiomatiques en langue étrangère. *Synergies (Espagne)*, 1, 205-218.
- Dubois, J. (1969). Grammaire distributionnelle. *Langue française*, (1), 41-48.
- Erbach, G., & Krenn, B. (1993). *Idioms and support-verb constructions in HPSG*. Computerlinguistik an der Universität des Saarlandes.
- Flege, J. E. (1993). Production and perception of a novel, second-language phonetic contrast. *The Journal of the Acoustical Society of America*, 93(3), 1589-1608.
- Gaatone, D. (1981). Les « locutions verbales » : Pour quoi faire? *Revue romane*, 1.
- Gaatone, D. (1993). Les locutions verbales et les deux passifs du français. *Langages*, 37-52.
- Gaatone, D. (2004). Ces insupportables verbes supports : le cas des verbes événementiels. *Linguisticae investigationes*, 27(2), 239-251.
- Geneviève. (1998). *Merde! : the real French you were never taught at school*. Simon and Schuster.
- Gibbs, R. W. (1990). Psycholinguistic studies on the conceptual basis of idiomaticity. *Cognitive Linguistics (includes Cognitive Linguistic Bibliography)*, 1(4), 417-452.
- Giry-Schneider, J. (1978). *Les nominalisations en français : l'opérateur "faire" dans le lexique*. Librairie Droz.
- Giry-Schneider, J. (1987). *Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbe support*. Librairie Droz.
- Giry-Schneider, J. (1991a). Relation entre le sens des noms et leur structure prédicative. *Revue québécoise de linguistique*, 20(1), 99-124.
- Giry-Schneider, J. (1991b). L'article zéro dans le lexique-grammaire des noms prédicatifs. *Langages*, (102), 23-35.
- Gledhill, C. (2008). Portée, Pivot, Paradigme : trois termes pour faire le point sur les expressions verbo-nominales. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur Beihefte*, 35, 59-76.

- Gledhill, C. (2009). Vers une analyse systémique des locutions verbales, constructions verbo-nominales et autres prédicats complexes. Dans David Banks, Simon Easton & Janet Ormrod (réds.), *La linguistique systémique et fonctionnelle et la langue française*, Paris, p. 89-126.
- Goldberg, A. E., & Casenhiser, D. (2008). Construction Learning and Second Language Acquisition. In P. Robinson & N. Ellis (Eds.), *Handbook of Cognitive Linguistics and Second Language Acquisition* (pp. 197-215). New York : Routledge.
- González, Rey, I. (2007). La didactique du français idiomatique. *Fernelmont : EME*.
- González, Rey, I. (2008). La phraséodidactique en action : les expressions figées comme objet d'enseignement. In La culture de l'autre [Recurso electrónico] : l'enseignement des langues à l'Université : Deuxième Rencontre Hispano-français de Chercheurs (SHF/APFUE), École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines (26 au 29 novembre 2008)= Segundo Encuentro Hispanofrancés de Investigadores (APFUE/SHF) (p. 6). La clé des langues.
- González, Rey, I. (2014). Outils et méthode d'apprentissage en phraséodidactique : Essai de didactique. EME éditions. Éditions modulaires européennes.
- Gougenheim, G. (1971). Une catégorie lexico-grammaticale : les locutions verbales. *Études de linguistique appliquée*, 2, 56.
- Grevisse, M. (1986). *Le Bon Usage, Grammaire française*, par Maurice Grevisse. Duculot.
- Grimshaw, J., & Mester, A. (1988). Light verbs and θ -marking. *Linguistic inquiry*, 205-232.
- Gross, G. (1989). *Les constructions converses du français* (Vol. 22). Librairie Droz.
- Gross, G. (1993). Trois applications de la notion de verbe support. *L'Information grammaticale*, 59(1), 16-22.
- Gross, G. (1995). Pour une typologie de la détermination nominale. Tendances récentes en linguistique française et générale, volume dédié à David Gaatone, *Linguisticæ Investigationes Supplementa*, 20, 161-171.
- Gross, G. (1996a). Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions. Éditions Ophrys.
- Gross, G. (1996b). Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. *Langages*, 30(121), 54-72.
- Gross, G. (1998). Pour une véritable fonction « synonymie » dans un traitement de texte. *Langages*, 103-114.
- Gross, G. (1999). Verbes supports et conjugaison nominale. *Revue d'Études francophones*, 9, 70-92.

- Gross, G. (2004). Pour un Bescherelle des prédicats nominaux. *Lingvisticæ Investigationes*, 27(2), 343-358.
- Gross, G. (2008). Les classes d'objets. *Lalies*, (28), 111-165.
- Gross, G., & Valli, A. (1991). Déterminant zéro et verbes supports en moyen français et en français moderne. *Langages*, (102), 36-51.
- Gross, G., & Vivès, R. (1986). Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire. *Langue française*, (69), 5-27
- Gross, M. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages*, (63), 7-52.
- Gross, M. (1982). Une classification des phrases « figées » du français. *Revue québécoise de linguistique*, 11(2), 151-185.
- Gross, M. (1984). Lexicon-grammar and the syntactic analysis of French. In *Proceedings of the 10th International Conference on Computational linguistics* (pp. 275-282). Association for Computational Linguistics.
- Gross, M. (1985). Sur les déterminants dans les expressions figées. *Langages*, (79), 89-117.
- Gross, M. (1988). Sur les phrases figées complexes du français. *Langue française*, (77), 47-70.
- Gross, M. (1988). Les limites de la phrase figée. *Langages*, (90), 7-22.
- Gross, M. (1993). Les phrases figées en français. *L'information grammaticale*, 59(1), 36-41.
- Gross, M. (1996). Les verbes supports d'adjectifs et le passif. *Langages*, 30(121), 8-18.
- Gross, M. (1990). Sur la notion harrissienne de transformation et son application au français. *Langages*, (99), 39-56.
- Guillaume, G. (1975). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. AG Nizet.
- Harris, Z. S. (1965). *Transformational theory*. *Language*. 41, 363-401.
- Ibrahim, A. H. (2002). Les verbes supports en arabe. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 97(1), 315-352.
- Ibrahim, A. H. (2003). Le cadre du Lexique-grammaire. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, (48), 101-122.
- Irujo, S. (1986). Don't put your leg in your mouth: Transfer in the acquisition of idioms in a second language. *Tesol Quarterly*, 20(2), 287-304.

- Karimi-Doostan, G. (2005). Light verbs and structural case. *Lingua*, 115(12), 1737-1756.
- Kearns, K. (1988-2002). Predicate nominals in complex predicates. *MIT Working Papers in Linguistics*, 10, 123-134.
- Lamiroy, B. (2003). Les notions linguistiques de figement et de contrainte. *Lingvisticae Investigationes*, 26(1), 1-14.
- Laufer, B. (2000). Avoidance of idioms in a second language: The effect of L1-L2 degree of similarity. *Studia Linguistica*, 54(2), 186-196.
- Leclère, C. (1990). Organisation du lexique-grammaire des verbes français. *Langue française*, (87), 112-122.
- Liao, Y., & Fukuya, Y. J. (2004). Avoidance of phrasal verbs: The case of Chinese learners of English. *Language learning*, 54(2), 193-226.
- Lumsden, J. S. (1995). On the semantic representation of pran 'take' in Haitian Creole. *Linguistique africaine*, (14), 145-154.
- Mejri, S. (1998). Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique. *L'information grammaticale*, 76(1), 50-51.
- Mejri, S. (2005). Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, (53), 183-196.
- Mejri, Salah (2007), Les expressions idiomatiques et les difficultés de compréhension et de traduction du FLE, Université de Manouba, Tunisie.
- Mejri, S. (2008). Constructions à verbes supports, collocations et locutions verbales. *Las construcciones verbo-nominales libres y fijas. Aproximación contrastiva y traductológica*, 191-202.
- Mel'čuk, I. (1993). La phraséologie et son rôle dans l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère. *Études de linguistique appliquée*, 92, 82.
- Mel'čuk, I. A. (2004). Verbes supports sans peine. *Lingvisticae Investigationes*, 27(2), 203-217.
- Moignet, G. (1961). L'adverbe dans la locution verbale. Étude de psychosystématique française. Les Presses de l'Université de Laval.
- Polguère, A., & Mel'čuk, I. (2006). Dérivations sémantiques et collocations dans le DiCo/LAF. *Langue française*, (2), 66-83.
- Radford, A. (1997). *Syntax : A Minimalist Introduction*. Cambridge, Angleterre: Cambridge University Press.

- Radford, A. (2006). *Minimalist Syntax Revisited*, <http://courses.essex.ac.uk/lg/lg514>.
- Ramos, M. A. (1999). Étude sémantico-syntaxique des constructions à verbe support. Université de Montréal.
- Rey, A., & Chantreau, S. (1993). Dictionnaire des expressions et locutions. 2e édition mise à jour.
- Rohrer, C. (1967). Definition of locutions verbales. *The French Review*, 41(3), 357-367.
- Ruwet, N. (1983). Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative. *Revue québécoise de linguistique*, 13(1), 9-145.
- Schøsler, L. (2006). L'évolution des constructions à verbes supports : le cas de conseil, noyau prédicatif. A la quête du sens, Études littéraires historiques et linguistiques en hommage à Christiane Marchello-Nizia, Guillot C, Heiden S. & Prévost S.(éds), Lyon : ENS Éditions, 75-92.
- Simatos, Isabelle (1986). Éléments pour une théorie des expressions idiomatiques : Identité lexicale, références et relations argumentales, Thèse de troisième cycle, Université Paris.
- Siyanova, A., & Schmitt, N. (2007). Native and nonnative use of multi-word vs. one-word verbs. *IRAL-International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 45(2), 119-139.
- Tolone, E. (2012). Analyse syntaxique à l'aide des tables du Lexique-Grammaire du français. *Lingvisticae Investigationes*, 35(1), 147-151.
- Vaugelas, (1647). Remarques sur la langue française, Librairie Larousse, Sorbonne.
- Véronique, D. (2009). L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère, Les Éditions Didier, Paris.
- Vivès, R. (1984a). Perdre, extension aspectuelle du verbe support avoir. *Revue québécoise de linguistique*, 13(2), 13-57.
- Vivès, R. (1984b). L'aspect dans les constructions nominales prédicatives : avoir, prendre, verbe et extension aspectuelle. *Lingvisticae investigationes*, 8(1), 161-185.
- Vivès, R. (1993). La prédication nominale et l'analyse par verbes supports. *L'Information grammaticale*, 59(1), 8-15.

ANNEXE 1 : consentement de participation

CONSENT TO PARTICIPATE IN (*Étude sur l'acquisition des locutions verbales et des constructions à verbe support par des apprenants du français langue seconde*)

I understand that I have been asked to participate in a study conducted by Alma Bulut from the Département d'études françaises at Concordia University (almaqc@hotmail.com, tel: 514-752-1263).

A. PURPOSE

The purpose of the study is to investigate the acquisition of French phrasal verbs by second language learners of French.

B. PROCEDURE

Our study consists of 52 questions. This exercise will take at the most 10/15 minutes of your class time. To ensure your anonymity please do not write your name or student ID number on the sheets. This way, nobody will know which exercise is yours.

C. RISKS AND BENEFITS

The advantage of participating in this project is to help the researchers learn more about the acquisition of French phrasal verbs by students like you, so that teaching can be tailored to reflect the needs of students. You are not only helping us with our project, but you are also helping to advance knowledge in general.

D. CONDITIONS OF PARTICIPATION

- I understand that I am free to withdraw my consent and discontinue my participation at anytime without consequence.
- I understand that my participation in this study is fully anonymous (i.e., researchers will not be able to identify who participated). The demographic information collected will be insufficient to identify individuals.
- I understand that the data from this study may be published.
- If you are interested in the results of the study, you may contact the researchers at any time for more information.

I HAVE CAREFULLY READ THE ABOVE AND UNDERSTAND THIS AGREEMENT. I FREELY CONSENT AND VOLUNTARILY AGREE TO PARTICIPATE IN THIS STUDY.

NAME (please print) _____

SIGNATURE _____

If at any time you have questions about the proposed study, please contact the researcher listed above or her supervisor (Doctor Adel Jebali, adel.jebali@concordia.ca).

1. Sexe : _____

2. Année de naissance : _____

3. Cours de français que vous êtes en train de suivre :

4. Quelle est votre langue maternelle ? _____

5. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent à la maison ? _____

6. Vous avez été scolarisé

Au primaire en anglais dans une autre langue,
précisez _____

Au secondaire en anglais dans une autre langue, précisez

Après le secondaire en anglais dans une autre langue, précisez

7. Donnez toutes les informations que vous jugez utiles concernant votre connaissance du français (par exemple, des séjours dans des milieux francophones).

ANNEXE 2 : tâches

Exercice 1

Dans les phrases suivantes, cochez un des exemples proposés qui, selon vous, convient le mieux dans ce cas.

1- Max a giflé Paul, qui ne peut aucunement comprendre pourquoi il a été giflé par Max.

Max a donné une gifle à Paul, qui ne peut aucunement comprendre pourquoi il a reçu une gifle de Max.

2- Max caresse l'espoir de voyager toute sa vie.

Max espère voyager toute sa vie.

3- Ce projet prend corps.

Ce projet se réalise.

4- Quelquefois, il est nécessaire de se décider immédiatement.

Quelquefois, il est nécessaire de prendre son parti immédiatement.

5- Depuis qu'elle a quitté cette entreprise, elle nage entre deux eaux : il est clair qu'elle ne veut pas prendre position.

Depuis qu'elle a quitté cette entreprise, elle refuse de s'engager : il est clair qu'elle ne veut pas prendre position.

6- Même si dans les pays en développement graisser la patte à quelqu'un n'est pas considéré comme une infraction grave, la loi canadienne impose des peines graves à toute personne impliquée dans de tels actes.

Même si dans les pays en développement soudoyer quelqu'un n'est pas considéré comme une infraction grave, la loi canadienne impose des peines graves à toute personne impliquée dans de tels actes.

7- Après avoir échoué à son examen d'histoire, Luc s'est rendu compte que son meilleur ami a réussi à l'amener à se tromper.

Après avoir échoué à son examen d'histoire, Luc s'est rendu compte que son meilleur ami a réussi à l'induire en erreur.

8- Après avoir appris que ce jour-là il pleuvrait, Luc a pris la décision de rester chez lui.

Après avoir appris que ce jour-là il pleuvrait, Luc a décidé de rester chez lui.

9- Elle a faim, car aujourd'hui, elle n'a pas mangé.

Elle est affamée, car aujourd'hui, elle n'a pas mangé.

10- Luc prend le taureau par les cornes.

Luc affronte le danger.

11-Ce patron nous a fait subir diverses épreuves.

Ce patron nous en a fait voir de toutes les couleurs.

12-Marc a repris son calme.

Marc est redevenu calme.

13-Depuis l'année passée, il a amélioré ses notes à l'école : il a progressé.

Depuis l'année passée, il a amélioré ses notes à l'école : il a fait du chemin.

14-Elle a reçu une douche froide après avoir eu les résultats de son examen.

Elle a été déçue après avoir reçu les résultats de son examen.

15-Et n'oubliez pas, prenez garde à tout ce qui vous semble inconnu.

Et n'oubliez pas, méfiez-vous de tout ce qui vous semble inconnu.

Exercice 2

Transformez le verbe en caractères gras en un verbe équivalent ou en une expression verbale.

*Exemple 1 : Luc **conseille** son ami.*

*Réponse 1 : Luc **donne des conseils** à son ami.*

ou

*Exemple 2 : Luc **devient fou**.*

*Réponse 2 : Luc **perd la boule**.*

1-Luc n'aime pas travailler avec Paul, car il **l'ennuie**.

Luc n'aime pas travailler avec Paul, car il _____.

2-Paul **projette** de partir.

Paul _____ de partir.

3-Cette étudiante a appris à **résister** à tout ce qui entravait sa réussite.

Cette étudiante a appris à _____ à tout ce qui entravait sa réussite.

4-Marc est toujours imprévisible et souvent **s'emporte très vite**.

Marc est toujours imprévisible et souvent _____.

5-Luc **a permis** à Max de quitter la salle de travail.

Luc _____ à Max de quitter la salle de travail.

6-Dès que Paul a appris qu'il devrait rénover cette vieille maison, il s'est enfui.

Dès que Paul a appris qu'il devrait rénover cette vieille maison, il _____.

7-Depuis l'année passée, il a amélioré ses notes à l'école : il a progressé.

Depuis l'année passée, il a amélioré ses notes à l'école : il _____.

8-Puisque Marie n'aime pas travailler, il est évident qu'elle est très fainéante.

Puisque Marie n'aime pas travailler, il est évident qu'elle _____.

9-Max a démissionné.

Max _____.

10-Il est effrayé.

Il _____.

Exercice 3

Dans les ensembles de phrases ci-dessous, cochez

- la phrase qui vous semble être la plus correcte
- ou la rubrique « Les deux phrases sont équivalentes ».

1

- Quand je dors, je crains de faire des cauchemars.
- Quand je dors, j'ai peur de faire des cauchemars.
- Les deux phrases sont équivalentes.

2

- La fête de Denis se passera dans la maison de sa grand-mère.
- La fête de Denis aura lieu dans la maison de sa grand-mère.
- Les deux phrases sont équivalentes.

3

- Luc prend part aux jeux Olympiques.
- Luc participe aux jeux Olympiques.
- Les deux phrases sont équivalentes.

4

- Marie a fait une promesse de ne plus jamais faire de bêtises.
- Marie a promis de ne plus jamais faire de bêtises.
- Les deux phrases sont équivalentes.

5

- Il nous faut une table solide et celle-là va faire l'affaire.
- Il nous faut une table solide et celle-là va convenir.
- Les deux phrases sont équivalentes.

6

- Ce joueur a devancé son adversaire.
- Ce joueur a coupé l'herbe sous le pied de son adversaire.
- Les deux phrases sont équivalentes.

7

- Il y a une tendance très inquiétante à vouloir nous tromper.
- Il y a une tendance très inquiétante à vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes.
- Les deux phrases sont équivalentes.

8

- Tout le monde a bien mangé au banquet de mariage.
- Tout le monde a fait bonne chère au banquet de mariage.
- Les deux phrases sont équivalentes.

9

- Marc a passé l'intrus à tabac et il lui a fait des bleus partout au corps.
- Marc a cogné l'intrus et il lui a fait des bleus partout au corps.
- Les deux phrases sont équivalentes.

10

- Marie a vu trente-six chandelles après avoir reçu un coup sur la tête.
- Marie était éblouie après avoir reçu un choc sur la tête.
- Les deux phrases sont équivalentes.

11

- Il a pris peur pour rien.
- Il a paniqué pour rien.
- Les deux phrases sont équivalentes.

12

- Il a dit à cet homme ce qu'il pense de lui.
- Il a dit ses quatre vérités à cet homme.
- Les deux phrases sont équivalentes.

13

- Cet animal enfermé dans sa cage a hurlé.
- Cet animal enfermé dans sa cage a poussé un hurlement.
- Les deux phrases sont équivalentes.

14

- Après une longue maladie, il a repris du poil de la bête.
- Après une longue maladie, il a récupéré.
- Les deux phrases sont équivalentes.

15

- J'ai l'habitude d'inviter mes amis plusieurs fois avant qu'ils ne viennent.
- J'ai l'habitude de réitérer l'invitation à mes amis avant qu'ils ne viennent.
- Les deux phrases sont équivalentes.

Exercice 4

Traduisez en français la partie de la phrase en caractères gras.

Exemple

*I like **to do** my homework.*

Réponse

*J'aime **faire** mes devoirs.*

1-This morning, my neighbour **kicked the bucket**.

Ce matin, mon voisin _____

2-I am cold.

Je _____

3-He takes pleasure in making jokes.

Il _____ à faire des blagues.

4-John inspected the premises.

John _____ lieux.

5-The police officer ordered to circulate.

Le policier _____ de circuler.

6-The hunter shot the poor animal.

Le chasseur _____ sur le pauvre animal.

7-The bank confirmed with Max that he could continue with his project.

La banque _____ à Max qu'il pouvait continuer son projet.

8-The committee will discuss everything that is related to his extracurricular activities.

Le comité va discuter de tout ce qui _____ ses activités périscolaires.

9-We can appeal to our community.

Nous pouvons _____ notre communauté.

10-The prisoner spilled the beans.

Le prisonnier a _____

11-I am scared.

Je _____

Nous vous remercions de votre participation.

ANNEXE 3 : certificat d'éthique



CERTIFICATION OF ETHICAL ACCEPTABILITY FOR RESEARCH INVOLVING HUMAN SUBJECTS

Name of Applicant: Alma Bulut
Department: Individualized Program
Agency: N/A
Title of Project: L'acquisition des locutions verbales en français
par des apprenants du français langue seconde
Certification Number: 30004751

Valid From: June 25, 2015 to: June 24, 2016

The members of the University Human Research Ethics Committee have examined the application for a grant to support the above-named project, and consider the experimental procedures, as outlined by the applicant, to be acceptable on ethical grounds for research involving human subjects.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Pfaus".

Dr. James Pfaus, Chair, University Human Research Ethics Committee